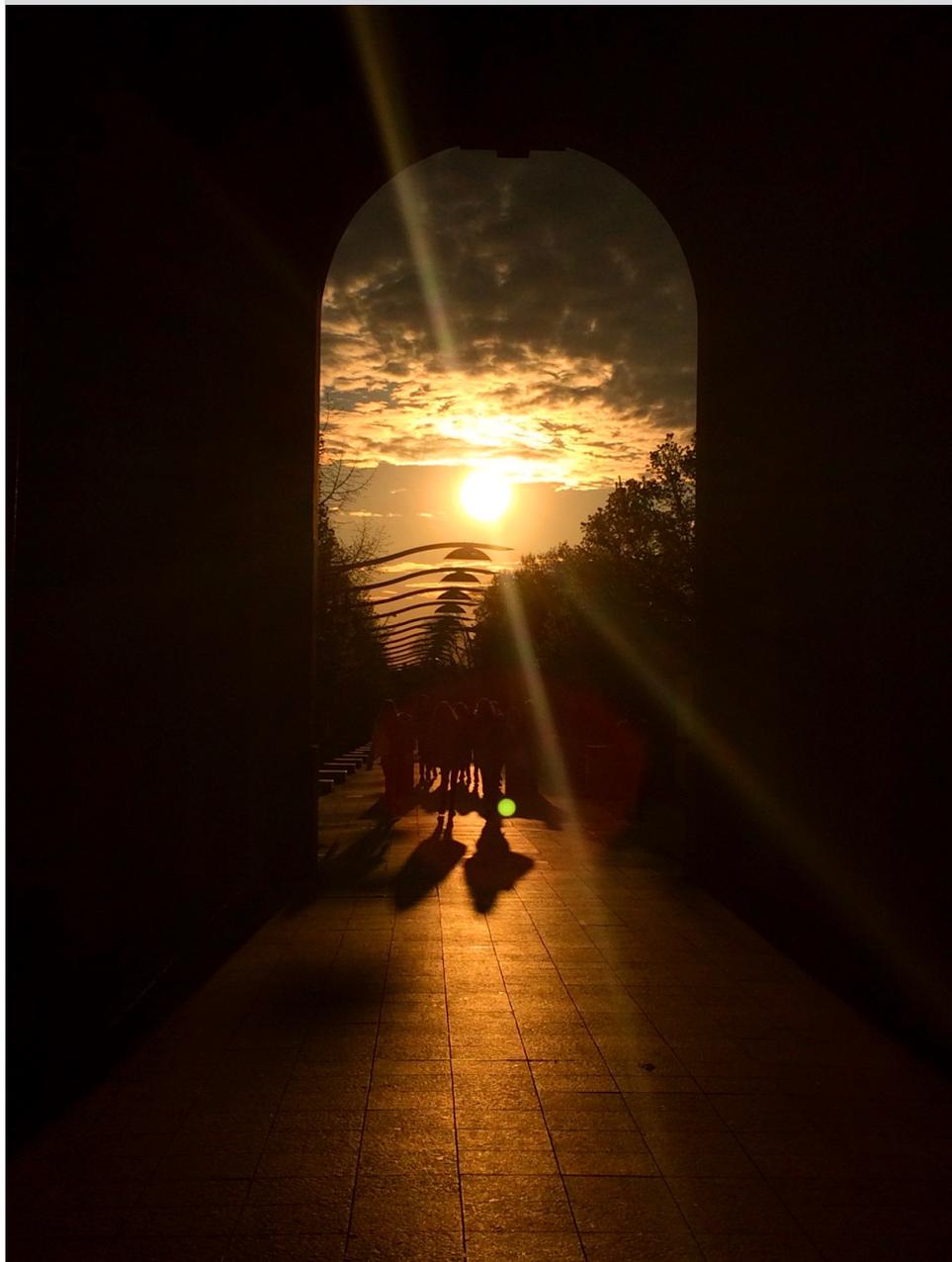




Le JDJ



REPORTAGE

SEMAINE DE LA
LAÏCITÉ AU
LYCÉE

DOSSIER SPÉCIAL

PARITÉ
HOMMES
FEMMES

Cette photo est la gagnante de notre concours "Lever de soleil sur le lycée". Résultats complets en page 30.

LE JDJ propose un deuxième concours photo !

Envoyez vos meilleures photos des particularités architecturales du lycée sur lyceejoffrecci@gmail.com

Le
Journal
De
Joffre

Numéro 2
Avril 2021

Le printemps est là ! Le moment de nous mobiliser pour nos valeurs : nous vous proposons deux dossiers, l'un sur l'inclusion féminine et l'autre sur la laïcité.

Les journalistes internationaux du JDJ se sont aussi penchés sur les nouvelles technologies : émerveillement ou critique ? Par ailleurs, ils se sont demandés comment nous tentons de remettre un peu de nature dans nos villes. "Prendre le temps ou être pris par lui ?" nous interroge le covid... Pour se motiver, lire le témoignage d'une ancienne Joffrienne, rêver à des échanges avec le monde entier, découvrir le Venezuela. Et toujours s'émerveiller et être fier d'appartenir à la communauté de notre beau lycée. Bravo aux lauréats du concours de photos...et avis aux retardataires, un nouveau défi est lancé (voir



EDITO

ci-dessous) ! Excellente lecture à toutes et tous de ce numéro riche de vos contributions !
F.C.

Concours photo : Envoyez-nous vos meilleures photos des particularités architecturales du lycée, anciennes ou modernes, au format jpeg ou tiff.

Par mail, à lyceejoffreedi@gmail.com, avant le 17 mai.

L'équipe du journal sélectionnera ses préférées, qui seront publiées dans les prochains numéros.

P. 3 Vie du lycée : reportage "Semaine de la laïcité"

P. 13 Vie du lycée

P. 17 Réflexion

P. 19 Dossier parité Hommes Femmes

P. 29 Témoignage

P. 31 International

P. 35 Environnement

P. 37 Sciences

P. 39 Concours photo



SOMMAIRE



EQUIPE

Rédaction : Jorick Ackermann, Camille Albert, Bogdana Andrusiak, Axel Bardon, Joseph Blond, Clara Borie, Elea Cazenove, Carla Consani -Carré, Igor Galiano, Jérémy Hourcan, Elliot Jouret-Ceccaldi, Luca Labesse, Violette Millet, Sofia Oseguera Ares De Parga, Amel Ouadrhiri, Solène Pioch de Peretti, Malo Pot, Amanda Raison, Adam Trivino

Imprimerie spéciale

Directeur de publication : Fabienne Crouzet

Rédacteur en chef, édition : Hélène Squive

Directeur de rédaction : Romain Berlier

Lycée Joffre

150 allée de la citadelle

34060 MONTPELLIER

lyceejoffreedi@gmail.com

SEMAINE DE LA LAÏCITÉ



REPORTAGE : VIE DU LYCEE

Une "Semaine de la Laïcité", une "Fête", pourrions-nous écrire, a été mise en place au lycée par une équipe d'enseignants, du 29 mars au 2 avril. Ce projet est né de la volonté de rendre hommage à **Samuel Paty**, professeur d'Histoire-Géographie assassiné le 16 octobre 2020, pour avoir dispensé un cours sur la liberté de conscience et de jugement. L'objectif de cet événement était d'aborder en profondeur le **principe de la laïcité**, non pas en présupposant l'évidence de ce dernier, mais en tentant de le comprendre, de le fonder, de le construire et de le justifier, en montrant comment celui-ci permet de faire vivre les **valeurs de la République**. De nombreuses actions sous diverses formes ont été proposées au service de cette réflexion, qui devaient permettre aux lycéens de profiter d'une semaine de débats aussi engagés que dépassionnés. Ces activités étaient ouvertes aux classes sur inscription de leurs enseignants, les professeurs principaux étant invités à veiller à ce que chaque classe participe à au moins un atelier, afin que cet événement touche l'ensemble du lycée. Toutes les conférences se déroulaient simultanément en présentiel en salle Lumière (qui n'accueillait que deux classes, du fait des restrictions sanitaires) et en visio, dans certaines salles de classe.



Les actions mises en place

- * Atelier-débat "**Ligue des droits de l'homme**" : 3 créneaux
- * Conférence-débat "**Histoire de la laïcité au travers de l'histoire du lycée**" (un enseignant): 2 créneaux
- * Atelier-débat "**Faire vivre la laïcité à l'école**" (un enseignant) : 3 créneaux
- * Atelier-débat "**Sciences et laïcité**" (2 enseignants) : 4 créneaux
- * Conférence-débat "**Observatoire de la laïcité**", Nicolas Cadène : 2 créneaux
- * Atelier-débat "**La laïcité, cadrage juridique et historique**" (un enseignant) : 3 créneaux
- * Atelier-mise en pratique : "**Laïcité : le glossaire**" (un enseignant): 3 créneaux
- * Conférence-débat "**Paix civile et tolérance**" (un enseignant): 3 créneaux
- * Conférence-débat "**La laïcité à Montpellier**", Mickaël Delafosse, maire de Montpellier : 1 créneau
- * Projection-discussion "**Galilée ou l'amour de Dieu**" (2 enseignants) : 5 créneaux
- * Atelier artistique "**Mur d'expression**" (2 enseignants) : 2 créneaux
- * **Ciné-club** : 4 diffusions
- * **Exposition** : la Laïcité en France : tout le mois de mars et d'avril

SCIENCE(S) ET LAÏCITÉ : LE LIEN AUQUEL NOUS NE NOUS ATTENDIONS PAS !



Le mardi 30 mars, les 48 élèves des groupes de spécialités « Anglais monde contemporain » de Monsieur Berlier (Première) et « Langue, Littérature et Culture Étrangère - Anglais » de Monsieur Monteiro (Terminale) se sont retrouvés pour un atelier de deux heures autour des thèmes des Sciences et de la Laïcité.

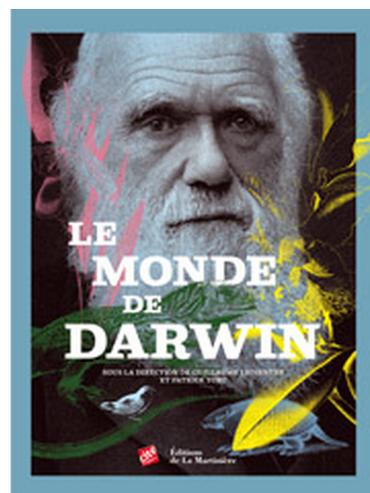
Organisé dans le cadre de la Semaine de la Laïcité au lycée, mise en place en hommage à Samuel Paty, assassiné en octobre dernier pour avoir enseigné la liberté d'expression à ses élèves, cet atelier avait pour but de faire réfléchir élèves et professeurs sur les liens ayant existé (et existant parfois toujours) entre les travaux et les découvertes scientifiques, d'une part, et les institutions religieuses, d'autre part. Des éléments parfois peu connus et surprenants, et pourtant historiques, au sujet desquels on s'interroge rarement car on les connaît en somme assez peu.

Les élèves des deux groupes furent ainsi placés dans divers îlots de travail, mélangeant les deux niveaux. Ceux-ci ont d'abord travaillé par six, sous la forme d'un jeu composé de cartes qui étaient à répartir entre les élèves, favorisant les échanges et les mises au point scientifiques et historiques, avant de discuter et de débattre tous ensemble, suivant les consignes de Madame Plumet et Monsieur Gally, professeurs de sciences au lycée, qui organisaient l'atelier. Cet exercice a permis aux élèves y participant d'apprendre un grand nombre de choses (événements, personnages, théories scientifiques, etc.), mais leur a également donné l'occasion de travailler, d'exercer leur sens critique et d'aiguiser leur réflexion sur les notions de Science(s) et de Laïcité, et plus particulièrement les liens importants existant entre ces deux disciplines et/ou concepts.

Des noms tels que Galilée et des notions telles que l'héliocentrisme sont ainsi souvent revenus dans les discussions. Une réflexion à portée citoyenne s'est également mise en place, puisque la mise en perspective historique a permis de mesurer les avancées à travers le temps et les évolutions dans la réflexion scientifique, de même que la progressive autonomie des sciences s'affranchissant peu à peu des cadres et des pensées stéréotypées.

Nous remercions vivement Madame Plumet et Monsieur Gally d'avoir organisé et géré cet atelier très intéressant et très instructif, mais également nos professeurs d'anglais de nous y avoir inscrits ! *Thank you!*

Clara



Catalogue de l'Exposition Darwin, Cité des Sciences, déc 2015-août 2016

Une conférence dans le cadre de la Semaine de la Laïcité

LA CONCORDE SELON MICHAËL DELAFOSSE



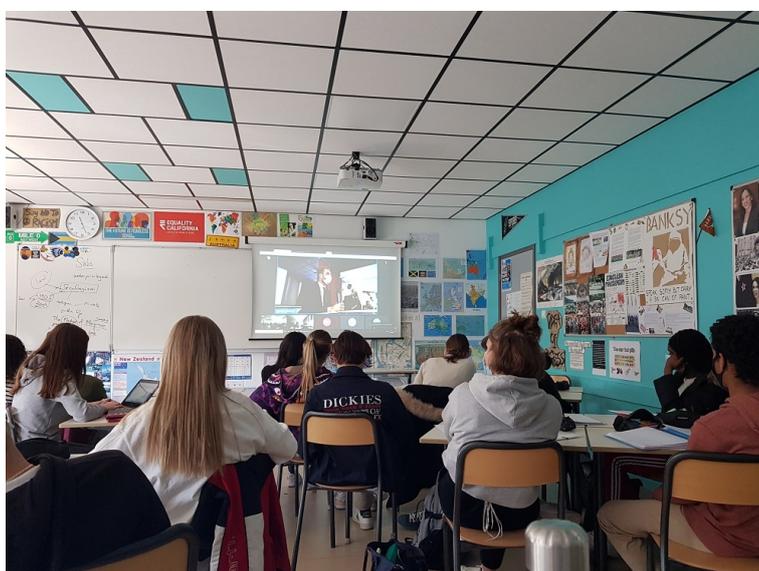
Conférence en Salle Lumière

Dans le cadre de la semaine de laïcité organisée au Lycée Joffre, le maire de Montpellier Michaël Delafosse est venu s'adresser aux lycéens pour rappeler l'importance de cette valeur française. Plus de 200 élèves, présents en salle Lumière ou à (courte) distance en visioconférence depuis des salles de classe du lycée, ont pu assister à son intervention.

“Rien n'est acquis, c'est une valeur fragile”.

M. Delafosse a débuté son intervention en rendant hommage à Samuel Paty, ce professeur d'histoire-géographie décapité lors d'un attentat terroriste le 16 octobre dernier. Selon lui, « le meilleur hommage, c'est de s'adresser à l'intelligence des jeunes ». Il s'est donc exprimé pendant près d'une heure autour de la thématique de la laïcité qui, comme il l'a souligné, existe dans peu de pays du monde. Michaël Delafosse estime qu'en tant que maire, il se doit de défendre cette valeur : « Rien n'est acquis, c'est une valeur fragile ». Avec le temps, le mot “laïcité” est devenu polysémique et a perdu sa signification originelle, celle du principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat qui implique l'indépendance et la neutralité des institutions publiques vis-à-vis de la religion. Le maire de Montpellier le définit par la concorde, l'harmonie et une neutralité exigée. Il ne faut pas, selon lui, utiliser la laïcité pour désigner les traditions, s'appuyant sur l'exemple de la crèche de la Nativité, présente à l'intérieur de la mairie de Béziers, qui avait fait polémique durant les fêtes de Noël.

Un groupe d'AMC (regroupant des élèves de 110, 112 et 114) assiste à la conférence depuis sa salle d'anglais.





Un groupe d'AMC (regroupant des élèves de 110, 112 et 114) assiste à la conférence depuis sa salle d'anglais.



Questions en salle Lumière



Le maire a ensuite répondu aux questions de son auditoire. Un point précis concernant les actions concrètes menées pour entretenir la valeur de la laïcité à Montpellier fut ainsi abordé. A ce sujet, Michaël Delafosse a indiqué qu'il demandait aux 800 associations subventionnées par la ville de signer une charte de la laïcité fondée sur un principe d'égalité. Il explique que la charte a amené les bénévoles à se questionner sur ces sujets pour préserver la concorde. Il ajoute qu'il parle de la laïcité et pose le débat pour permettre aux enseignants, qui veillent à ce principe et qui sentent la pression religieuse, de ne pas se sentir seuls.

D'autres questions plus éloignées du thème de la conférence ont aussi été posées à l'élu, également référent laïcité au sein de l'Association des Maires de France, visant par exemple à savoir comment il réussit à concilier son travail de maire et son rôle de professeur d'histoire-géographie. Pour cela, lorsqu'un de ses élèves lui pose une question concernant la ville de Montpellier, il utilise la parade de mots : *“On parle en dehors du collège, si vous le souhaitez”*.

“Personne ne doit se faire dicter ce qu'il doit être”.

En venant directement à la rencontre des lycéens, Michaël Delafosse a souhaité leur rappeler qu'il est important de se forger un esprit critique et que *« personne ne doit se faire dicter ce qu'il doit être »*.

Eléa

APPROCHE JURIDIQUE, LIGUE DE DROITS DE L'HOMME

Madame Leah Otis, membre de la Ligue des Droits de l'Homme, a animé deux ateliers, en tant que Directrice des interventions dans les établissements secondaires. Elle a commencé par faire parler les élèves, afin de faire émerger les représentations qu'ils ont de la laïcité, puis elle a cerné le mot et le concept, dans une approche juridique et historique.



Quelques dates et notions, relevées par un élève de seconde :

- La **ligue des droits de l'homme** est une association créée lors de l'affaire **Dreyfus**, en **1898**, et qui protège, entre autres, la **laïcité**. La ligue porte ce nom en référence à la **Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen**, où le 10ème article dit que « *nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses* », une des premières traces de la laïcité, mais pas la plus ancienne.

- Dans la **Constitution des États-Unis**, qui date de **1787**, on trouve déjà une affirmation de la laïcité :

Amendement premier (1789)

"Le Congrès ne fera aucune loi relativement à l'établissement d'une religion ou en interdisant le libre exercice; ou restreignant la liberté de parole ou de la presse; ou le droit du peuple de s'assembler paisiblement, et d'adresser des pétitions au gouvernement pour une réparation de ses torts."

- À partir de 1905, le 9 décembre, en France, l'Église se sépare de l'État, **l'état ne subventionne ni ne salarie plus aucun culte**, mais continue à financer les services d'aumônerie pour assurer le libre exercice des cultes dans les établissements scolaires, les hospices, les asiles ou les prisons.

- En 1950, la **Convention européenne des droits de l'homme**, dans son article 9, nous dit que « *toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion* », on peut alors changer de religion si on le souhaite, on peut la pratiquer sans être inquiété dans les limites de la loi.

- Enfin, c'est en **1958**, dans la Constitution de la Ve République qu'apparaît dans le premier article le mot "laïque". C'est à partir de cette date que « **la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.** »

Un atelier dans le cadre de la Semaine de la Laïcité

ATELIER D'EXPRESSION "FAITES LE MUR"

L'atelier « Faites le Mur », encadré par Mme Gagnard, professeur d'Arts Plastiques et Mme Vibarel, documentaliste, a réuni 6 élèves. Après un premier temps de discussion et d'échanges sur la notion de « liberté d'expression », les élèves ont travaillé sur un document, « la liberté d'expression en 10 questions » et répondu à un questionnaire et un quizz.



Cette réflexion préalable a permis aux élèves de distinguer notamment les notions de liberté d'expression, liberté d'opinion, liberté de conscience et liberté de publication. Ce fut aussi l'occasion de prendre conscience des limites morales et juridiques à la notion de liberté, notamment dans le cadre du journalisme et du respect des personnes (sécurité de l'Etat ou des personnes, préservation des valeurs morales, insulte publique, propos discriminatoires, négationnistes, racistes ou sexistes, atteintes à la vie privée ...).

La liberté d'expression s'exprimant par différents moyens (journalisme, écriture, arts, réseaux sociaux), la proposition faite aux élèves était de transcrire les notions explorées en expressions graphiques (dessin, caricature, peinture, BD, graffitis ...). La mise en activité plastique, accompagnée par Mme Gagnard, a permis aux élèves de réfléchir à la forme la plus appropriée à leur projet ainsi qu'aux procédés artistiques adéquats. Les productions finales sont diverses : peinture, dessins humoristiques ou caricatures au feutre (posca) ou à la peinture, sculpture.

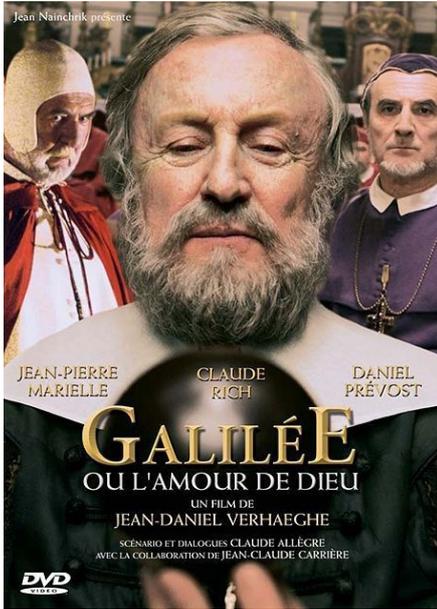


L'activité plastique menée en extérieur, dans la cour entre la cafétéria et le bâtiment A, visait à donner la possibilité à d'autres élèves de venir s'exprimer sur la notion de liberté. Malheureusement, les quelques élèves curieux de cet atelier n'ont pas osé s'y exprimer. Quant à eux, les élèves de l'atelier ont été satisfaits de découvrir le processus de création plastique, un peu démunis au départ, puis de plus en plus à l'aise et confiants dans leurs productions.

Les productions finales (en cours de réalisation) seront exposées dans le Hall du CDI au mois de mai.



PROJECTION-DISCUSSION : GALILÉE OU L'AMOUR DE DIEU



Jean-Daniel Verhaeghe (1944-...) nous livre, dans *"Galilée ou l'amour de Dieu"*, un biopic dont l'intrigue nous subjugué en illustrant magistralement un épisode historique dont les enjeux sont religieux, politiques et scientifiques : il évoque le procès en hérésie que l'Inquisition fit à l'astronome Galilée.

- Il faut admettre qu'au départ certains élèves ont été déconcertés par les premières minutes de la projection, le film nous plongeant brutalement en plein XVII^e siècle, et les longs dialogues reconstitués le différenciant nettement des films auxquels nous sommes habitués.

- Ce film, qui pourrait presque passer pour un documentaire sur fond de mise en scène historique, nous livre de manière très immersive la description de ce qui fut l'une des plus importantes menaces qui pesa sur la recherche de la vérité mais avant tout sur la liberté de conscience.

- Au-delà des arguments strictement religieux, il est rapidement possible de constater qu'il s'agit avant tout d'une querelle politique : au départ, la querelle judiciaire semble opposer l'Église (contestée par le protestantisme naissant) et un scientifique accusé d'hérésie. Mais le procès tourne rapidement en querelles de factions entre Franciscains et Jésuites, sous l'arbitrage d'un souverain pontife tiraillé entre son amitié et son admiration pour le scientifique, et la sévérité nécessaire à la préservation du dogme de plus en plus contesté.

- Sur fond d'affrontements ayant pour point de départ la place de la Terre au sein de l'univers -en est-elle le centre, comme le dit l'Église, ou non, comme le montre la Science ?- on observe un conflit plus large, à l'origine des premières fractures au sein de l'Inquisition.

- Certaines de ces questions sur la place de la Terre réapparaissent de nos jours, entraînant, quatre siècles après ce procès, une nouvelle vague d'obscurantisme qui, bien que plus discrète, n'en est pas moins dangereuse.

- Bien que le film ait recueilli dans un premier temps des réactions mitigées au sein du public du jour, son intérêt nous est rapidement apparu, et le débat qui a suivi a permis d'en tirer des leçons.

Ainsi, cet affrontement idéologique peut être vu comme un lointain précurseur de la loi de 1905 instaurant un Etat laïc ; texte qui, même s'il suscite encore de nombreux débats, a ancré la laïcité comme un socle fondamental de notre société, et a permis d'installer la neutralité de l'État, associée à la liberté fondamentale de conscience, favorisant la cohésion de la société.

Cette œuvre est une démonstration flamboyante que l'intolérance religieuse n'est pas réservée à une époque, et qu'en tous temps, sur fond de prétextes confessionnels, des vérités pourtant démontrées peuvent être remises en cause : les complots actuels n'en sont que l'enveloppe contemporaine, propageant les mêmes discours ; Jean-Daniel Verhaeghe démontre pourtant que religion et vérité ne sont pas incompatibles, et qu'elles peuvent coexister pacifiquement, lorsque la tolérance parvient à s'imposer.

LA SEMAINE DE LA LAÏCITÉ, UN ÉVÉNEMENT UN PEU SPÉCIAL

La Semaine de la Laïcité fut un événement unique au lycée Joffre, durant lequel plusieurs professeurs et invités d'honneur se sont rassemblés pour défendre le principe de laïcité. Parmi ces invités, nous avons eu la chance de recevoir M. Delafosse, professeur d'histoire-géographie et maire de Montpellier, et M. Cadène, juriste, rapporteur général de l'Observatoire de la Laïcité et qui fut conseiller de deux ministres.

Le but principal de la Semaine de la Laïcité : rendre hommage à Samuel Paty, professeur assassiné en octobre 2020 pour avoir enseigné la laïcité à ses élèves. M. Roger, professeur de philosophie au Lycée Joffre, et une équipe d'enseignants ont donc souhaité organiser cette semaine, afin de sensibiliser les élèves à ce principe, car « *le meilleur hommage est d'essayer de s'adresser à votre intelligence, vous, la génération de demain* » (M. Delafosse, maire de Montpellier). Durant les conférences et les différents ateliers, voici les quatre questions qui m'ont paru récurrentes.

Tout d'abord, qu'est-ce que la laïcité ?

Pour répondre à cette question, il était intéressant d'assister à l'intervention d'un juriste puis à celle d'un homme politique, car leur perception de la laïcité peut différer. M. Cadène a en effet insisté sur la définition historique et juridique de la laïcité : la séparation entre la religion et l'état d'où découle la neutralité et l'impartialité de celui-ci, qui va permettre l'application des valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité). La laïcité est garante de la **liberté** de pratiquer et d'émettre un jugement dans le respect mutuel, de l'**égalité** car il n'y a plus de majorité et de minorités du point de vue de la loi dans un état laïque, et de la **fraternité** car elle garantit le respect et la liberté de l'autre dans sa croyance ainsi que l'application des mêmes droits et devoirs pour tous. Pour sa part, M. Delafosse a mis l'accent sur la laïcité qui conduit à l'acceptation de tous, et qui garantit la liberté fondamentale de croire et de ne pas croire. Même si leur présentation de ce principe diffère, ils se sont tous les deux appuyés sur des textes juridiques qui ont marqué l'histoire française. L'article 10 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 d'une part (« *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.* ») et la Loi de 1905 d'autre part, qui garantissent tous deux la libre opinion religieuse et séparent le territoire français en plusieurs espaces : l'**espace personnel privé**, où chacun est libre de pratiquer et d'exprimer ses convictions dans le respect de la loi, l'**espace administratif public** (comme les établissements scolaires), où la stricte neutralité est imposée aux fonctionnaires, et la stricte discrétion aux élèves, afin de préserver leur liberté d'apprentissage, l'**espace social privé** (comme les entreprises), et l'**espace public partagé**, dans lequel la liberté d'expression est garantie tant que l'ordre public n'est pas troublé. La séparation du territoire en ces différents espaces permet la garantie de la neutralité de l'état et ainsi la liberté de croire ou ne pas croire.



Pierre Bayle (1647-1706) est un philosophe, écrivain et lexicographe français.

Quand et pourquoi a-t-elle été pensée ?

Même si la laïcité est un « *terme qui fait l'objet d'une invocation permanente, et qui fait polémique* » (M. Roger), et auquel « *chacun a toujours tendance à identifier sa propre vision subjective* » (M. Cadène), elle a une origine et un but communs sur lesquels tous s'entendent. C'est le philosophe protestant Pierre Bayle qui défend au XVIIe siècle la tolérance de toutes les religions, justifiant ainsi le principe fondamental de la laïcité : la liberté de croire et de ne pas croire. Pour soutenir sa thèse selon laquelle la tolérance est le seul moyen d'arriver à la paix, Pierre Bayle déconstruit celle de Hobbes, qui avait trente ans plus tôt soutenu dans le "Leviathan" que seules la non-tolérance et l'uniformité peuvent ramener l'ordre. Bayle soutient au contraire que lorsqu'un état accepte les religions, celles-ci lui sont redevables (« *je vous protège, vous me respectez* »).

De plus, même si la tolérance de toutes formes de religion ne supprime pas les tensions entre celles-ci, elle les réglera par la compétitivité qu'elle induit : « *Les églises vont rivaliser en bonnes mœurs, en bonnes actions, sans chercher à écraser l'autre mais à faire mieux. La tolérance introduit un conflit constitutif de l'ordre, qui a pour nom émulation.* » (M. Roger).

C'est ainsi que **Bayle** définit ce qui se rapproche le plus de la laïcité moderne. **Voltaire** soutiendra la même thèse que **Bayle** : la paix est le fruit de la tolérance et le véritable but de toute société.

Que ce soit **Hobbes**, **Voltaire** ou **Bayle**, tous recherchaient une chose : la paix, la concorde, la cohésion nationale. C'est d'ailleurs ce sur quoi s'accordent M. **Delafosse** et M. **Cadène** : la laïcité assure la concorde, l'ordre public. Elle a été pensée pour rétablir la paix et éviter les persécutions dans un contexte de guerres de religion, puis à partir du XVIIIe siècle pour lutter contre les discriminations envers les minorités religieuses.

Quelles sont les difficultés qu'elle rencontre en ce moment ?

M. **Cadène** et M. **Delafosse** s'accordent également sur la crise que traverse la laïcité. Selon eux, cette crise peut s'expliquer premièrement par un **manque de mixité sociale** et d'échanges socio-culturels entraînant une polarisation de la société et le développement de stéréotypes et de peurs. La deuxième raison est l'**exacerbation religieuse** revendiquée par des groupes minoritaires de toutes les religions, qui se produit parallèlement à une sécularisation (diminution du nombre de croyants et de pratiquants). M. **Cadène** explique aussi cette crise par l'**ingérence de pays étrangers** comme la Qatar ou l'Arabie Saoudite depuis les années 90, qui favorise le développement d'extrémismes religieux. Il mentionne également le **passé colonial** français, particulièrement la guerre d'Algérie, qui a entraîné l'exil de nombreux algériens en France. Ceux-ci ont souvent été réprimés et regroupés dans des quartiers populaires, favorisant ainsi la polarisation de la société et le manque de mixité sociale. Enfin, la laïcité rencontre aujourd'hui des obstacles d'autant plus, selon M. **Cadène**, qu'on a pensé pendant les trente-quarante dernières années qu'elle était une évidence pour tous, ne jugeant pas nécessaire de l'expliquer et de la justifier.



Visite de l'exposition "La laïcité en France"

Pourquoi est-il important que l'école reste un endroit laïque ?

L'école est un lieu où l'on se forge, où l'on développe son **esprit critique** et où l'on nourrit ses **premières convictions**. Ainsi, il est important qu'elle reste un terrain neutre, afin d'éviter une quelconque **influence, religieuse ou politique**, sur le développement intellectuel des futurs citoyens français. Pour appuyer cet argument, M. **Delafosse** affirme d'ailleurs en montrant le fond de la salle : « *En Allemagne, il y a un crucifix, là* », provoquant un brouhaha dans la salle tant cela paraît invraisemblable. Le fait que l'école soit neutre permet également de dépasser le manque de mixité sociale constaté dans la société française, puisque la laïcité conduit à l'acceptation de tous et par tous. M. **Cadène** et M. **Delafosse** ont tous deux cité un exemple d'application directe de la laïcité dans les écoles : les menus sans viande à la cantine scolaire. Cette diversité des choix permet à tous les enfants de manger à la cantine sans se soucier de leurs convictions, et sans avoir à justifier leurs choix alimentaires : ils n'ont en effet pas à expliquer pourquoi ils choisissent le menu sans viande (« *on peut ne pas manger de viande parce que c'est contraire à nos convictions, qu'on est végétarien, ou simplement qu'on en a trop mangé la veille et qu'on n'en a pas envie* »-M. **Cadène**).

Ainsi, ces menus permettent d'éviter que des enfants soient scolarisés à la maison, ce qui provoquerait une sédition et une **exacerbation de la polarisation de la société française**. Par conséquent, l'école laïque est un terrain neutre sur lequel « *personne ne doit être mis en cause pour ce qu'il est, et ce en quoi il croit* » et « *personne ne peut se faire dicter ce qu'il doit être* » car elle permet grâce à l'éducation la formation d'une communauté et le développement d'un esprit critique basés sur l'égalité.

Ainsi, la laïcité est un principe qui conduit à l'acceptation de tous en passant d'abord par l'éducation des futurs citoyens français sur un terrain neutre, afin qu'ils se forment leur esprit critique et leurs convictions propres. Puisqu'elle garantit la concorde, la laïcité est étroitement liée à d'autres luttes pour l'égalité et la liberté. M. Delafosse affirme par exemple qu'« *un maire, pour défendre la laïcité, ne doit jamais accepter le racisme* », tandis que M. Cadène insiste sur la nécessité d'une diversité des mémoires : « *Notre culture commune est faite de cultures du monde entier : on doit se rappeler de ceux qui ont apporté à l'histoire de ce pays, d'origines et de confessions différentes* ». La laïcité va de pair avec la lutte pour l'égalité hommes-femmes et le respect de toutes les orientations sexuelles, ou contre toutes sortes de discriminations comme le racisme ou la xénophobie.

RESSOURCES UTILES :

-Le site laicite.gouv.fr qui permet d'approfondir les questions sur la laïcité : il y a par exemple des vidéos très bien faites qui déconstruisent les idées fausses sur la laïcité

-Deviens Jeune Ambassadeur UNICEF! Lors de la Semaine de la Laïcité, trois jeunes ambassadrices UNICEF sont venues parler du lien entre égalité homme-femme et laïcité. Tu peux aussi devenir Jeune Ambassadeur UNICEF ! Il faut tout simplement chercher « devenir jeune ambassadeur unicef » dans la barre de recherche de ton navigateur, remplir le formulaire, l'envoyer à l'UNICEF et tu pourras participer à plein de projets en lien avec les droits des enfants ! (j'ai par exemple tenu le stand de l'UNICEF lors du Marché de Noël de Montpellier l'année dernière).

Carla



Atelier "Paix civile et tolérance"



Réflexion autour d'un panneau de l'exposition



Conférence "Observatoire de la laïcité"

LES DÉBATS CITOYENS EN ANGLAIS... MALGRÉ TOUT !



VIE DU LYCEE

Les débats citoyens en anglais sont devenus une tradition au Lycée Joffre, qui fut parmi les tout premiers établissements de l'académie à développer cette pratique.

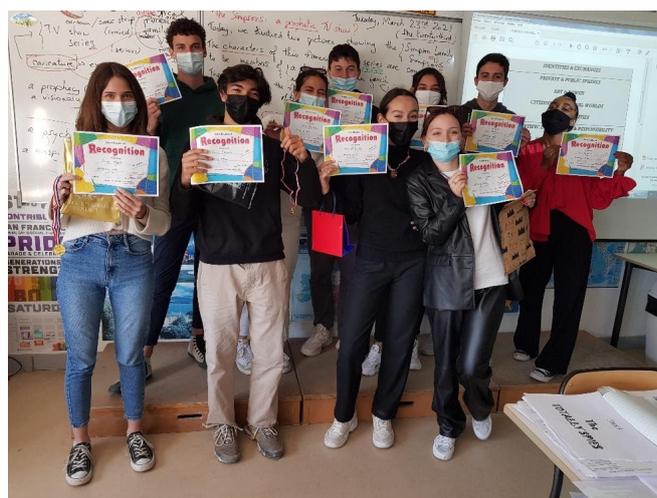
En ces temps de pandémie et de contraintes sanitaires interdisant des rassemblements trop importants dans des lieux clos, la Salle Lumière, théâtre habituel de ces joutes verbales dans la langue de Shakespeare, est cette année orpheline des échanges souvent passionnés entre les représentants des différentes classes du lycée.

Cependant, dans le cadre des cours, certains groupes d'anglais ont pu participer à des concours « internes » organisés par leurs professeurs, dans des conditions similaires, et en appliquant les mêmes règles citoyennes et les gestes barrières d'usage.

Le groupes d'anglais de TG5 et TG3-TG5-TG6-TG7 euro ont ainsi pu apprivoiser cette technique de débat, la pratiquer, se perfectionner, puis se lancer dans une mini-compétition dont figurent ci-dessous quelques photos des finales. Avec des thèmes tels que "The best place to live is the city center" ou encore "Reason is always better than passion", il s'agissait de défendre le « Yes » ou le « No », selon le jeu du hasard du tirage au sort ! Bravo aux élèves pour leur implication, leurs efforts et leurs réalisations orales, en qualifications et en finale !



La finale en classe de TG5



Les vainqueurs et les finalistes

Nous, élèves de TG5, avons eu la chance de participer et d'assister aux débats citoyens en anglais internes à notre classe. Les règles établies étaient simples et précises : par équipes de trois ou quatre, les élèves avaient pour objectif de débattre sur des sujets sociétaux divers et variés.

Chaque équipe avait un quart d'heure de préparation pour ainsi débattre dans la bonne humeur et le respect des adversaires. Chacune à leur tour, deux équipes étaient appelées à débattre. Les autres élèves, toujours par équipe, avaient alors pour but de les évaluer en utilisant différents critères pouvant permettre aux deux équipes ayant récolté le plus de points à l'issue des qualifications de participer à la finale.

Pour « compliquer » un peu les choses, le professeur d'anglais faisait tirer au sort la position que les débatteurs devaient soutenir, c'est-à-dire oui ou non, quelle que soit leur opinion personnelle sur le sujet. Il fallait donc argumenter coûte que coûte ! Pour prendre un exemple concret, si le sujet était « It is absolutely necessary to have friends », le professeur laissait le hasard choisir qui des deux équipes devait défendre le oui ou le non. Pas toujours évident, mais c'est un excellent exercice de défendre un point de vue non choisi !

Les débats avaient pour durée moyenne 15 minutes et permettaient donc aux élèves d'exprimer leurs avis et bien sûr de s'exercer au dialogue en anglais pour faire passer des messages et réagir aux propos de leurs camarades en toute clarté et parfois de manière passionnée, mais toujours avec courtoisie.

Ces débats furent très intéressants, autant les uns que les autres. Le sérieux, le respect et la bonne humeur se sont fait ressentir, ce qui a permis aux élèves et au professeur de passer d'agréables moments, tout en faisant progresser la classe à l'oral !



La finale en TG3-5-6-7 euro

"Inconcevable en Terminale de ne pas débattre de thèmes de sociétés !" : c'est ainsi que notre professeur d'anglais nous a présenté le concours de débats qui devait se tenir la semaine suivante. Le **concours de débats**, qui a généralement lieu dans le lycée au début de l'année, est connu par les amateurs d'anglais, de débat et de compétition pour être un moment divertissant entre les différentes classes de Joffre. Un moment que nous attendions tous avec impatience... mais la pandémie de Covid-19 est passée par là. Suffisant pour nous empêcher de débattre ? Absolument pas ! Sentant notre envie, c'est dans ce contexte que notre professeur a organisé le petit tournoi de débats qui s'est déroulé entre le 11 et le 18 mars au sein de la Terminale euro composée des TG3, TG5, TG6 et TG7.

Ainsi, lors du concours de débats interne à la classe, plusieurs équipes se sont affrontées : « Elizabeth and us », « The Skyhawks », « The Prove Us Wrong », « The Grand Slam », « The Whistleblowers » et « The Fantastic Four ». Chaque équipe étant composée de quatre élèves (à l'exception des « Whistleblowers », qui

étaient cinq), les questions de répartition des arguments et du temps se posaient à chaque débat. Ceux-ci avaient d'ailleurs plusieurs sujets très intéressants, comme la question de l'utilité des frontières dans le monde actuel (débat ayant énormément tourné autour de la question de l'économie internationale), le fait de s'intégrer pleinement à la société plutôt que de se démarquer du groupe, ou encore le rôle des réseaux sociaux par rapport à la démocratie et à la liberté dans le monde d'aujourd'hui. La finale, opposant « The Grand Slam » et « The Fantastic Four », réservait, elle, un sujet plus philosophique : « **La raison est-elle la meilleure option par rapport aux passions ? Dans la vie, faut-il suivre sa tête ou son cœur ?** ». A méditer !

Comme grand nombre des débats citoyens, ceux-ci ont soulevé des questions majeures de notre temps : qu'est-ce que la société, comment est-elle régie, et ses règles sont-elles innées ou simplement sociales ? Le premier intérêt de cet exercice est évident : il concerne la langue. La prise de parole individuelle pendant le débat mais aussi la capacité d'écoute et de



Les vainqueurs et les finalistes de Terminale 3-5-6-7 euro

de compréhension sont en effet des compétences fondamentales dans l'apprentissage de la langue anglaise. Plus généralement, cet exercice se révèle très enrichissant pour toutes les disciplines étudiées au lycée. L'entraînement à la prise de parole à l'oral, l'organisation, mais surtout la découverte de certaines problématiques majeures (politique, philosophique...) sont les principaux apports du débat citoyen. Enfin, au-delà de l'intérêt linguistique et académique, les débats citoyens sont très utiles à la vie en société. Le travail d'équipe, l'ouverture d'esprit, l'acceptation d'un point de vue différent du sien, toutes ces qualités requises au sein du débat citoyen sont essentielles à l'extérieur du lycée.

“What is the point of being a Terminale student if you don’t take part in debates – of any kind?”: that is how our English teacher introduced to us the debating contest that was to take place during the following week. And who would disagree? Indeed, civic debates, which usually take place in the high school at the beginning of the year, are known among English, debate and competition lovers to be an entertaining moment between the different classes at Lycée Joffre. A moment which we were very much looking forward to... yet, the COVID-19 pandemic happened! Enough to prevent us from debating? Absolutely not! Feeling our eagerness to compete, our teacher organized the little tournament that took place between March 11th and 18th within the Terminale euro composed of TG3, TG5, TG6 and TG7.

Thus, several teams faced each other during the class debating contest: teams named “Elizabeth and us”, “The Skyhawks”, The “Prove Us Wrong”, “The Grand Slam”, “The Whistleblowers” and “The Fantastic Four”. Each team was composed of four students (except for The “Whistleblowers” – with five members), and the issues of time and speech delivery and harmony were very important for each debate. Some very interesting subjects were broached, such as the topic of national borders nowadays (which mostly revolved around economics), the idea of fitting in society instead of standing out of the mass, or the role of social media in relation to democracy and liberty in today’s world. The finals reserved a more philosophical subject: “Is reason always the best thing to choose compared to passion? In life, should you rather follow your mind or your heart?”

As for many debate subjects, important issues of our time were raised: what is the definition of society, how does it govern us and are its rules innate or simply social? The main point of this exercise concerns language. Personal speaking during the debate but also listening and understanding are indeed fundamental skills in English. More generally, this practice happens to be very enriching for all subjects studied at school. The practice of oral speaking, organization, and last but not least the discovery of some major issues, whether political or philosophical, are the main benefits of a debating contest or society. Finally, apart from the linguistic or academic interests, civic debates are very useful for life in society. Team work, open-mindedness, the acceptance of a point a view different from yours (etc.): all of these required qualities for a debate are also essential outside of school life.

Axel, Clara, Joseph



Les TG3-5-6-7 en pleine action !

NOUVEAUTÉS SUR LE SITE DU LYCÉE

OUVERTURE SUR LE MONDE



VIE DU LYCEE

Séjours et études à l'étranger



Vous songez à partir à l'étranger pendant quelques semaines, quelques mois voire un an... et ne savez pas trop dans quel cadre le faire? Vous trouverez un **mini-guide** de 2 pages sur le site du lycée : ce document accessible dans la rubrique "**Ouverture sur le monde-Séjourner et/ou étudier à l'étranger**" vous donnera des pistes de réflexion, des idées pour affiner votre démarche et des adresses de sites web contenant des informations utiles.

Appel à témoignages

Ceci concerne les élèves et anciens élèves, personnels du lycée, voyageurs, exilés, expatriés, partis et revenus... ou restés ! Vous pouvez visionner les premiers témoignages dans la rubrique "**Ouverture sur le monde-Parcours européens et internationaux-Témoignages**"

Outre votre passage ou votre présence au Lycée Joffre, vous avez vécu une expérience significative à l'étranger (études, stage, vie de famille, volontariat, enseignement, au-pair, voyage de longue durée...) ? Votre parcours nous intéresse!



Contactez M. Berlier, Professeur d'anglais au Lycée Joffre et Enseignant Référent pour l'Action Européenne et Internationale, afin de savoir comment proposer votre témoignage!

Un grand merci d'avance!
berlier.joffre@gmail.com

L'ÊTRE HUMAIN ET SON ÉTROIT RAPPORT À LA TEMPORALITÉ



REFLEXION

L'Homme cherche depuis toujours une explication pour chaque phénomène qu'il peut observer, dans un cycle perpétuel qui n'aura sans doute jamais de cesse.



Représentation traditionnelle de la mort

Être perturbé par les événements, s'interroger sur le cours des choses, leurs causes et leurs conséquences, sont l'apanage de l'être humain.

- Ces nombreux questionnements l'ont amené à travers les époques à s'interroger sur sa propre finitude, en ayant conscience que si le temps est infini, son existence, elle, ne l'est pas.
- L'homme est la seule espèce pensante qui se trouve dotée d'une conscience ; à ce titre, il réfléchit et sait que s'il vient au monde c'est pour en partir par la suite.
- Mais de nombreuses espèces perçoivent le phénomène de la mortalité même sans posséder la capacité de raisonnement.

Ce temps qui s'écoule ne laisse que peu de place à nos vies : c'est lorsque nous prenons conscience du fait qu'un moment présent que nous apprécions vient à sa fin que celui-ci est déjà parvenu à sa destinée.

La crise sanitaire actuelle, une des plus graves survenues dans le monde occidental depuis presque un siècle illustre tout particulièrement cet écoulement du temps.

Le temps ne tient son existence légitime que de l'être Humain ; en effet le temps en tant que substance qui s'écoulerait marquant ainsi le déroulement de nos vies n'est qu'une pure œuvre imaginaire dont seul l'Homme, qui l'a construite, a conscience.

On a pu observer depuis mars 2020 combien le temps peut être lent : ces moments passés isolés au sein de nos domiciles s'écoulent, mais semblent n'avoir pas de fin.

La civilisation de la Grèce Antique, dont nous sommes encore héritiers, fut l'une des premières à réfléchir à cette notion de la temporalité.



Traversée du fleuve Styx, Joachim Patinir, 1520 - 1524

Héraclite d'Éphèse, de la cité éponyme (au sein de la mer Égée, en Turquie actuelle), dira au VI^{ème} siècle avant notre ère que le « temps passe ».

Historiquement, il est le premier à faire usage de cette expression devenue courante depuis ; le philosophe l'utilise pour symboliser la temporalité s'écoulant, à l'instar de l'écoulement de l'eau d'un fleuve. Notre monde, s'écoulant en permanence, ne saurait être identique à lui-même à travers le temps.

Par cette symbolique du fleuve il nous rappelle que la temporalité est relative, le temps peut s'écouler lentement pour l'un d'entre nous, et chez un autre passer pour un bref instant.



- C'est ainsi que ces semaines de crise sanitaire nous semblent une éternité ; nous vivons de longs mois marqués par l'alternance entre des cours en ligne, des fiches synthétiques déposées pour lecture et des travaux interminables chaque semaine, sans la moindre possibilité d'entrevoir la fin de cette trop longue période.



Représentation du fleuve du Tartare. La barque de Charon, Jose Benlliure Y Gil, 1919

- Encore à l'heure actuelle, aucun de nous ne sait quand finira cette impression permanente de vaguer dans le Tartare d'Hadès ; tout espoir d'une fin à ces événements ne semble en effet que purement hypothétique.
- Si nous avons en permanence cette sensation d'errer sans ni but ni horizon c'est parce que le temps n'est pour nous que purement rattaché à une simple horlogerie définissant quand commence le travail et quand nous en sommes libérés, mais cette mécanique n'a plus aucun sens puisque nos routines sont dérégées et nous ne changeons plus d'environnement , sachant que ce phénomène se répétera pour nous qui n'avons que bien peu de patience sous une impression d'éternité.

« Le temps est de cette sorte. Qui le pourra définir ?
Et pourquoi l'entreprendre, puisque tous les hommes
conçoivent ce qu'on veut dire en parlant de temps, sans qu'on le
désigne davantage. »
Blaise Pascal

Ainsi depuis mars 2020, nous avons eu l'impression de vivre un millénaire, nos existences subissant les changements successifs et définitifs provoqués par ce nouveau virus.

Et pour ne rien arranger , cette impression d'éternité est renforcée par la nouvelle routine des cours en présentiel alternés au distanciel...

- **Si nous ignorons l'issue de cette éternité du temps figé, nous pouvons néanmoins avoir la certitude que ces événements marqueront le cours de nos vie pour toujours. Mais nous pouvons nous rattacher à l'espoir que certaines bonnes choses qui résultent actuellement de l'épidémie pourraient perdurer et lui survivre.**

Jorick

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



DOSSIER : PARITE HOMMES FEMMES

Comme chaque année, le 8 mars marque la Journée internationale des droits des femmes, souvent injustement

abrégée en « Journée de la femme » ! Car non, il ne s'agit pas d'une nouvelle fête consumériste qui célèbre la gente féminine, mais bien d'un rappel de la lutte quotidienne des Femmes dans toute leur multiplicité et leur pluralité face aux multiples discriminations qu'elles subissent encore partout dans le monde et en France.

Ce 8 mars 2021, la Journée Internationale des Droits des Femmes est comme chaque année, l'occasion de réclamer une égalité réelle, fondée à la fois sur les luttes des femmes seules et sur les luttes communes avec les hommes, au-delà de la dénonciation des injustices et des violations de la dignité, afin de parvenir à l'égalité des sexes et au respect des droits fondamentaux pour toutes les femmes, quel que soit leur âge ou origine.

L'édition 2021 de la Journée Mondiale des droits des Femmes est une année exceptionnelle pour cette cause puisqu'elle marque plusieurs anniversaires d'importance :



Le 26^e anniversaire de la **Déclaration et du Programme d'action de Beijing** qui est considérée comme la feuille de route la plus progressiste en matière d'autonomisation des femmes partout dans le monde. Le 21^e anniversaire de la **résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité**.

Le 11^e anniversaire de la création d'**ONU Femmes**, la branche de l'Organisation des Nations unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans le monde entier.

L'origine de cette journée s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitèrent l'Europe et le monde occidental, au début du XX^e siècle.

La «création d'une journée internationale des femmes» est proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara Zetkin, et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire.

La date n'est tout d'abord pas fixée, et ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint Pétersbourg, que la tradition du 8 mars se met en place. Après 1945, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier.

La date est réinvestie avec le regain féministe des années 70 et la «Journée internationale des femmes» est reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977, puis en France en 1982. C'est une journée de manifestations à travers le monde, l'occasion de faire un bilan.

Pour illustrer cette inégalité, nous allons donc voir ensemble 10 chiffres sur l'égalité hommes/femmes.

4h01: C'est le temps consacré tous les jours par les femmes aux **tâches domestiques** (ménages, courses, jardinage etc). C'est deux fois plus que les hommes qui n'y consacrent que 2h13. En outre, les femmes s'occupent plus de leurs enfants. Elles y consacrent une heure, contre un peu moins d'une demi-heure pour les hommes.

4h45: c'est le **temps libre** dont disposent les femmes. C'est une demi-heure de moins que les hommes. Et la différence est frappante dans les jeux et internet (+16 minutes pour les hommes), la télévision (13 minutes) et le sport (8 minutes). En revanche, les femmes consacrent plus de temps à leur famille et aux amis (+7 minutes).

39%: Les femmes **cadres** sont plus nombreuses aujourd'hui. Elles étaient 30% il y a vingt ans. Du côté de l'écart du taux d'activité entre les hommes et les femmes, il se réduit, passant de 66% pour les femmes (59% en 1990), contre 75% pour les hommes. En cause, l'interruption plus fréquente de leurs carrières afin de s'occuper de leurs enfants. En 2010, 18% des femmes de 30 à 35 ans étaient inactives contre 4% des hommes.

31% des femmes salariées travaillent à **temps partiel**, contre 7% de leurs collègues masculins. Cette proportion a augmenté ces dernières années puisqu'elle était de 24% en 1990.

25%: **Les femmes gagnent toujours moins que les hommes.** Mais l'écart s'est un peu réduit, passant de 29% en 1991 à 25% en 2009.

833 euros: c'est le montant moyen de la **pension de retraite** des femmes. C'est deux fois moins que les hommes qui touchent 1743 euros. Cet écart reflète les différences de situation sur le marché du travail. Les femmes partent à la retraite en moyenne plus tard que les hommes (61,8 ans pour les femmes, contre 61,4 ans pour les hommes).

20,8%: C'est le taux des femmes présentes dans les **conseils d'administration** (15,3% en 2010 et 10,5% en 2009) et 2% de femmes sont **PDG**. Dans la fonction publique d'État, les femmes constituent 51,7% de l'effectif total et seulement 20,3% des **emplois de direction**.

22%: Telle est la part des femmes **élues au Sénat**. Elle a progressé ces dix dernières années passant de 11% en 2001 à 22% en 2011. Mais elles y restent minoritaires. Même chose à l'**Assemblée Nationale**. Un peu moins de 14% sont maires.

85 ans: c'est l'**espérance de vie** d'une femme, contre 78 ans pour les hommes.

7: Sur une échelle de 1 à 10, hommes et femmes ont une **satisfaction dans la vie** de 7. Sur ce point, ils se rejoignent...

La Journée des femmes reste donc aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de la célébrer.

Camille et Solène

MATRIMOINE



DOSSIER : PARITE HOMMES FEMMES

Même si nous ne le réalisons pas, les inégalités entre l'homme et la femme existent dans le domaine de l'art et de la culture,

et cela depuis des siècles.

En effet, nous connaissons tous la notion de patrimoine, qui est l'héritage culturel légué par le père à l'intérieur d'une communauté. En revanche, sommes-nous tous conscients et informés de la notion de matrimoine ? Malheureusement non, la plupart des gens ne connaissent pas l'existence de ce mot ni sa signification. Le matrimoine est ce qui nous est légué cette fois-ci par la mère (les femmes), ainsi il s'agit de l'héritage culturel provenant de ces dernières. D'après mon sondage proposé via les réseaux sociaux seulement 38% des personnes interrogées connaissent ce mot et son sens exact (90 votants entre 17-19 ans).

Cette notion n'est pourtant pas nouvelle, elle était utilisée au Moyen-Age et également tout au long de l'Ancien Régime, mais au cours du temps elle a perdu sa place, tout comme la femme a perdu sa place au sein de la culture et de l'art. On voit encore les conséquences de cette inégalité, par exemple on ne compte aujourd'hui que cinq femmes au Panthéon comme à l'Académie Française. Ou encore, seulement 10% des rues parisiennes portent un nom de femme.

De même, dans la population française, les femmes sont plus présentes que les hommes et pourtant, dans le domaine de la culture, elles ne représentent même pas un quart des créateurs. D'ailleurs on estime que 95% des oeuvres proviennent du patrimoine.

Pour répondre à ce problème culturel, mais aussi bien égalitaire, l'Association mouvement H-F a fait bouger les choses dès 2015 avec les premières **Journées du Matrimoine** qui font écho aux Journées du Patrimoine et qui se déroulent mi septembre.

Ces journées de culture ont pour but de créer une véritable inclusion de la femme dans l'héritage culturel, et ainsi de mettre en avant des femmes du passé dont l'oeuvre a été oubliée malgré leur

qualité. Tout le monde connaît Leonard de Vinci pour ses peintures et découvertes, Mozart pour sa musique. Mais qui se souvient d'Elizabeth Jacquet de La Guerre, grande compositrice mais aussi novatrice renommée, qui a notamment été l'une des premières femmes françaises à écrire des sonates ? Pourtant, aujourd'hui elle n'a plus aucune reconnaissance.

En septembre, nous avons eu la chance de visiter une exposition sur le matrimoine régional dans le hall



du CDI, au sein du lycée Joffre. Ainsi beaucoup de grandes femmes montpelliéraines oubliées telles que **Francèse de Cezelli** ou encore **Catherine Sauve** ont été mises à l'honneur pour montrer l'importance du matrimoine oublié mais aussi faire prendre conscience de cette perte culturelle, toujours récupérable grâce à ce genre de manifestations.

Je vous invite donc à assister aux **Journées du matrimoine** et encore plus lorsque celles-ci se déroulent dans notre lycée !

La plupart des historiens estiment que l'histoire s'est écrite au masculin. Dorénavant il est essentiel d'offrir aux jeunes générations d'autres modèles d'identification, pour que tous les jeunes puissent s'en inspirer et se projeter dans des rêves et des carrières. C'est pourquoi l'héritage culturel nécessite d'être composé du **Patrimoine** et aussi du **Matrimoine**, pour un héritage commun, paritaire et, enfin, égalitaire.

UN MONDE (PRESQUE) PARFAIT...



DOSSIER : PARITE HOMMES FEMMES

Elle, c'est Léa, et lui, c'est Léo. Ils seront nés le même jour, la même année, dans la

même famille. Léo et Léa seront jumeaux et feront tout ensemble. Mais lorsqu'ils vont grandir, les choses vont changer. Léa portera toujours du rose parce qu'elle est une fille. La chambre de Léo sera bleue parce qu'il est un garçon. On offrira à Léa des poupées et un costume de princesse, alors que Léo aura beaucoup de petites voitures. Elle fera de la danse classique et lui jouera au football. Elle prendra soin de la maison, parce que les tâches ménagères sont le travail des filles. Qu'est-ce qui sera important pour lui? Réussir sa vie professionnelle. On attendra de Léa qu'elle soit jolie. Cependant, quand elle travaillera, elle gagnera moins que lui. Ils grandiront dans un monde où les hommes sont incités à croire qu'ils ont plus de pouvoir que les femmes.

Euh... pardon... Vous avez déjà remarqué ces différences de traitement et les inégalités entre les genres? Comment peut-on changer cela? Nous devons toutes et tous, à notre manière, aider à promouvoir un environnement qui fournit les mêmes droits et les mêmes opportunités à tout le monde.

Dans le but de sensibiliser un maximum d'élèves aux stéréotypes genrés et de renverser les codes, le CDI du Lycée Joffre a proposé l'exposition photo « **Vocations pour ils et elles** » en janvier 2021. Les photographies étaient réalisées par Marie Barlois et Fred Atlan dans le cadre du projet MIX'IT du programme national « **Emploi et Inclusion** ».

L'exposition était composée d'un ensemble de photographies en couleur, de témoignages de nombreuses personnes ayant été confrontées à des stéréotypes en lien avec le genre et de citations de discours de personnes livrant leur expérience.

Dans le cadre du cours de spécialité « **AMC** » (**anglais monde contemporain**) et du thème au programme « **Représentations** », nous avons découvert beaucoup d'exemples extraordinaires de femmes qui font des métiers censés être des métiers d'hommes et d'hommes qui font des métiers censés être des métiers de femmes. L'exposition montrait la diversité sur le marché de travail et visait à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans le milieu professionnel. Egalement, c'était une manière efficace de montrer que le sexisme est encore présent... partout. Ces exemples peuvent aider à déconstruire les stéréotypes liés au travail, changer certaines mentalités et contribuer à élargir l'ouverture d'esprit des citoyens.

Même si certains domaines professionnels sont encore peu ouverts aux femmes, leur situation s'est tout de même largement améliorée, en comparaison avec les précédentes décennies. Il nous faut toutefois bien reconnaître que le droit de vote a été donné aux femmes relativement récemment dans la plupart des pays du monde. Certains font figure d'exception, comme par exemple la Nouvelle-Zélande, pionnière en la matière (1893), l'Australie (1901) ou la Finlande (1906). Quid de la France ? En... 1944... « seulement », pourrions-nous dire ! En outre, les lois qui concernent le salaire égal entre les hommes et les femmes ont été mises en place quelques décennies plus tard. Par exemple, le « Equal Pay Act » de 1963 aux États-Unis visait à éliminer l'inégalité dans la rémunération.

En fait, la raison pour laquelle le lycée accueillait cette exposition était de faire découvrir plus de domaines professionnels aux élèves et de montrer qu'ils peuvent choisir leur futur métier selon leurs envies, même si ces métiers sont censés être pour le sexe opposé. Les lycéens ont en effet des choix déterminants à opérer, donc cela peut avoir des conséquences sur leurs choix d'orientation.

En un mot, le choix d'un métier n'est pas lié au sexe mais bien aux propres goûts et compétences de chacun(e) ! Tout le monde peut faire n'importe quel métier. Alors, espérons qu'à l'avenir, les stéréotypes liés au genre vont disparaître et que nous pourrons garantir une égalité totale et indiscutable entre les sexes.



« Travailler en maternelle, on me disait que c'était compliqué pour un homme, mais j'y suis arrivé. »
Aurélien Moisdon, professeur des écoles en maternelle à Paris.



Cette exposition photo est co-financée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.



« Ce métier, je suis tombée dedans petite, je nageais avant de marcher. C'est ma passion. »
Claudia Azais, patronne marin-pêcheur, à Marseillan.



Cette exposition photo est co-financée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

Des exemples frappants de témoignages
A few striking examples through some people's testimonies



« La difficulté n'est pas de s'imposer comme femme, mais de superviser des personnes expérimentées. »
Sandrine Demas, chargée d'études travaux chez Saur.



Cette exposition photo est co-financée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.



« Mon entourage a été surpris que je m'oriente vers ce type de métier, mais l'accueil a été bienveillant. »
Jean-Luc Evesque, esthéticien pour homme, créateur de Booster.



Cette exposition photo est co-financée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

ISSUE AT STAKE : GENDER EQUALITY



DOSSIER : PARITE HOMME FEMME

Her name is Lea and his name is Leo. They'll be born the same day, the same year,

in the same family. Leo and Lea will be twins and will do everything together. But when they grow up, things will change. Lea will always wear pink. Leo's room will be painted blue because he's a boy. Lea will be given a lot of dolls and a princess suit. As for him, Leo will have many little cars. She'll do classical dancing and he'll play football. She'll take care of the home, because doing the housework is a woman's job. What will matter to him? To succeed in his professional life. It will be expected of Lea to be beautiful. However, when she works, she'll earn less money than he will. They'll grow up in a world where men are encouraged to think that they have more power than women. Er... sorry. Do you see or have you already noticed all these differences in treatment and gender inequalities? How can we change that? We should promote an environment that provides equal rights and equal opportunities to everyone.

In order to raise awareness about gender stereotypes and shake things up, a photography exhibition entitled "Male and female jobs" was on display at Joffre High School in January 2021. The photos shown were taken by Marie Barlois and Fred Atlan as part of the project known as "MIX'IT" in the framework of a national program about employment and inclusion.

Many students, including a group studying "English in the contemporary world" as a major, had the chance to spend some time visiting the exhibition and learning more about this topic.

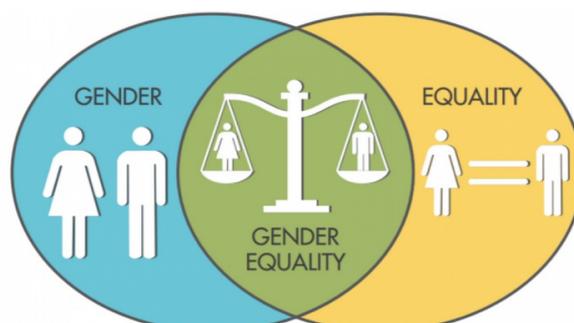
The exhibition was composed of a collection of color photographs, testimonies of numerous people and quotations from specific people's speeches about their experiences. We discovered many extraordinary examples of women who do "supposedly" male jobs and men who do "supposedly" female jobs. The exhibition showed the diversity on the job market and aimed at promoting gender equality in the field of labor. Also, it was a good way to show – with a humorous touch sometimes – that sexism is sadly still present everywhere nowadays. These examples may help deconstruct job-related stereotypes, change mindsets and make people more open-minded in the future.

We have to admit that, even if some occupational areas are still not welcoming enough to women on the labor market, the situation has greatly improved in comparison to the last decades. It is undeniable that the right to vote was given to women relatively recently in most countries of the world. New Zealand (in 1893), Australia (1901) and Finland (1906) were pioneers, whereas France "only" granted women the right to vote in 1944! Moreover, the laws concerned equal pay between men and women in the field of labor were established a few decades ago. For example, the 1963 Equal Pay Act in the US aims at eliminating the gender pay gap.

Actually, the reason for such an exhibition to be organized in a school is to show students as many professional fields as possible and the fact that they can choose the future job they like, even if it's supposed to be for the other gender. Indeed, high school students are led to make important choices, so this can have a big impact on their decisions.

In brief, a job does not suit a specific gender but a person's own tastes and skills. Everyone can hold or practice any job! So let's hope that in the future gender stereotypes will disappear and that we'll all be able to achieve gender equality.

Bogdana



ÉGALITÉ HOMME-FEMME : LA COLOMBIE



DOSSIER : PARITE HOMMES FEMMES

En Colombie, 1 femme sur 3 est victime d'agressions physiques ou sexuelles ; des chiffres qui sont le plus souvent

"maquillés" ou ignorés et une réalité qui reste impunie.

La conception de la femme en Colombie est particulière et assez contrastée, et on peut le voir à travers la sexualisation de la femme colombienne, mais aussi à travers la place de la femme en politique ou encore dans les communautés indigènes et héritages pré-colombiens. Une grande diversité de visions de la femme...

La femme colombienne est très souvent vue comme un objet sexuel, en Colombie, mais aussi dans le monde entier. Une grande partie des musiques modernes en Colombie (reggaeton, salsa, bachata) imposent une image de la femme colombienne qui serait «facile», provocante, manipulatrice voire vulgaire. C'est une vision que la femme se voit forcée de porter sur ses épaules, qui peut aller jusqu'à la rendre victime de la "traite des blanches" et de prostitution.



Claudia Lopez, maire de Bogota, élue en 2019, du parti "alliance verte".

Dans le domaine politique, la femme en Colombie est également victime d'un grand nombre d'injustices ; elles ne représentent que 12 % des maires et 20 % du Congrès (en 2019). En moyenne, sur 155 candidats aux élections locales, seulement 21 sont des femmes, malgré les normes de parité mises en place.

En terme de salaire, les inégalités sont fortement présentes aussi ; les femmes gagnent environ 83 % de ce que gagnent les hommes. De plus, dénoncer un viol, une agression physique ou verbale est très difficile en Colombie : environ 80 % des femmes qui dénoncent abandonnent

leur plainte à cause de procédures accablantes, le temps de réponse ou tout simplement parce qu'elles ne sont pas prises au sérieux. Entre 1995 et 2011, la violence dans le conflit armé* a généré le déplacement de plus de 2 700 000 femmes et 15,8% des femmes déplacées déclarent avoir été victimes de violences sexuelles.

Cependant, les femmes en politique ont bénéficié d'une grande avancée depuis 2019 avec l'élection à la mairie de Bogota de Claudia Lopez, devenant ainsi la première femme maire de la capitale colombienne et défendant les droits des femmes et de la communauté LGBTQ+.

* En Colombie, le conflit armé perdure depuis les années 1950. Plusieurs guérillas se sont créées, comme les FARC (forces armées révolutionnaires colombiennes), l'ELN (armée de libération nationale) ou encore l'EPL (armée populaire de libération). Les femmes en ont été, et en sont toujours, victimes : elles ont été déplacées, recrutées de force, violées ou tuées. La majorité des femmes qui ont été victimes de violences sexuelles étaient les femmes «intra-lignes» (recrutées) par les guérillas ; elles affirment ainsi qu'elle n'ont jamais pu obtenir justice ou dénoncer les viols, puisque le cadre du conflit armé «justifiait» les violences physiques et sexuelles.

La figure de la femme en Colombie est cependant ancestralement très importante. Dans la plupart des croyances pré-colombiennes, la femme réincarne la figure de «Pachamama» (Terre mère) qui est extrêmement importante pour les indigènes. Par ailleurs on peut constater que cette croyance est restée très forte malgré l'arrivée des espagnols et l'imposition du christianisme ; en Amérique latine, la Vierge est la figure religieuse la plus adorée. Cette figure féminine représente la continuité de la déesse de la Terre, la Pachamama, discrètement insérée dans la religion catholique pour tenter de survivre au génocide espagnol.



Représentation de « Pachamama »

Malgré cette image ancestrale de la femme, en Colombie la femme est, comme partout, victime de la société patriarcale, du sexisme et d'un grand nombre de féminicides. Dans le cadre du conflit armé, la frustration de ne pas être écoutée ou prise au sérieux est majeure. Plusieurs féministes se démarquent dans plusieurs articles et romans qui dénoncent ces injustices. Par exemple, Carmiña Navia Velasco dans *"Guerras y paz en Colombia: las mujeres escriben"* et Patricia Lara Salive dans *"Las mujeres en la guerra"* qui est un ensemble de courtes histoires biographiques et témoignages de femmes victimes des violences de guerre. Plus largement, la Nicaraguayenne Gioconda Belli écrit son roman autobiographique *"El país bajo mi piel, Memorias de amor y guerra"* où elle décrit son militantisme féministe au Nicaragua en temps de révolution.

Amanda

LOS FEMINICIDIOS EN MÉXICO: NI UNA MÁS



DOSSIER : PARITE HOMMES FEMMES

En plena emergencia, México, situado en América del Norte, es un país que alberga una gran biodiversidad y posee una cultura rica y apasionante que no deja indiferente. Sin embargo, lleva varios años enfrentado a una situación crítica en materia de violación de los derechos de la mujer.

Cada tres horas en México, una mujer es asesinada. Y cada 18 segundos, otra es violada. Cifras poco creíbles que son la consecuencia de una sociedad patriarcal donde la impunidad, casi total, es permitida por una corrupción endémica y donde la violencia ha sido exacerbada por el neoliberalismo y el imperialismo estadounidense.

Es importante recordar que el término «feminicidio» fue acuñado por la antropóloga mexicana Marcela Lagarde, cuando

el número de mujeres asesinadas en Ciudad Juárez aumenta sumamente en los años 1990.

En México, las autoridades registran 3.800 feminicidios al año, de los cuales al menos 100 son menores de edad. En promedio, cada día se denuncian 80 violaciones a la policía, y que los números de emergencia reciben 300 llamadas relacionadas con la violencia contra la mujer. Estas cifras son escalofriantes y nos recuerdan que la problemática de los derechos de las mujeres está lejos de



La valla de Palacio Nacional, el "muro de la memoria"

resolverse a pesar de una sociedad civil que se compromete cada vez más a hacer valer sus derechos.

En 15 años, los feminicidios han aumentado de 85%. La causa principal de este aumento es la " guerra contra el narcotráfico", iniciada en 2006 por el presidente conservador Felipe Calderón Hinojosa entonces en el poder. Esta guerra ha provocado una fuerte desestabilización del país que ha favorecido la impunidad de los criminales y ha aumentado la violencia y el poder de los carteles que participan en el tráfico de seres humanos.

Debido a los procedimientos demasiados complejos e ineficaces y los policías corruptos, que se niegan a escuchar a las víctimas con respeto, sólo el 2% de los delitos son juzgados y el 94% de las agresiones sexuales no se denuncian.



Los asesinatos de mujeres suelen ser muy crueles: sus cuerpos son mutilados y descuartizados. Son obra de individuos aislados que, aprovechando la impunidad, las violan y luego las asesinan, o bien de carteles que las secuestran, las prostituyen y las matan después de varios meses de explotación sexual. Sobre todo, en el norte del país, en la frontera, donde muchos estadounidenses vienen a realizar turismo sexual de bajo costo. Estas zonas de libre comercio donde prosperan las fábricas de subcontratación estadounidenses, favorecen

la inmigración interna de mujeres pobres y sin vínculos a la búsqueda de empleo, convirtiéndolas en objetivos fáciles. Así, la tristemente célebre ciudad de Ciudad Juárez, bautizada por los medios "capital mundial del asesinato", es una referencia en cuanto a la violencia contra las mujeres.

El problema del feminicidio y de la violencia de género refleja una cultura basada en un sistema patriarcal, machista y misógino. Así, la violencia intrafamiliar está normalizada y hasta hace poco se consideraba mayoritariamente como un asunto privado. Se estima que casi la mitad de las mujeres mexicanas son víctimas de la violencia doméstica.

Frente a esta terrible situación, un movimiento feminista relativamente importante ha tenido lugar en México, sobre todo en los centros urbanos. Así, la marcha del pasado 8 de marzo, con ocasión del Día Internacional de los Derechos de la Mujer, tuvo un éxito inédito en la capital. Decenas de miles de manifestantes pedían la adopción de medidas radicales para luchar contra la violencia y los feminicidios, la igualdad salarial y la legalización y la gratuidad de la interrupción voluntaria del embarazo. Tenían eslóganes notables: «¡Queremos vivir!» «Ni una muerta más», «Ni santas, ni putas: simplemente mujeres», "No me Cuidan Me Violan" y «Abortemos el patriarcado»

El avance del movimiento feminista abre perspectivas positivas para la condición de la mujer mexicana pero el camino todavía es largo.

Sofía

A LA RENCONTRE D'UNE ANCIENNE ÉLÈVE



TEMOIGNAGE

Ancienne élève à Joffre, Naomi FOURNIER est désormais chercheuse en anthropologie dans les milieux carcéraux, ainsi que professeure d'anglais. Elle nous décrit son parcours riche et original, qui pourrait inspirer certains lycéens dans leurs choix d'orientation...

Peux-tu tout d'abord nous présenter ton parcours scolaire et personnel ?

J'ai fait 7 années d'études en tout. Tout le secondaire (collège et lycée) à Montpellier. J'ai choisi de passer un baccalauréat littéraire, option Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain, mention Européenne. J'avais donc des cours en anglais notamment de la physique-chimie et de l'histoire géographie, plus si je me souviens bien quelques heures d'anglais supplémentaires avec M. Monteiro et Mme Roth.

Pour garder un équilibre face à toutes ces années de travail plutôt intellectuel j'ai toujours dansé, vu beaucoup de spectacles et lu (pour m'évader).

En quoi consiste la prépa khâgne : les matières qui y sont enseignées, les débouchés, les particularités... ?

En khâgne, selon les options ENS Ulm ou bien Lyon et Cachan tu peux prendre des options telles que la philosophie, les langues anciennes (latin et grec), ou les langues vivantes. Les matières principales sont la littérature, l'histoire-géographie, les langues.

Pour quelles raisons as-tu choisi cette prépa, quelles étaient tes attentes ?

J'ai choisi cette prépa parce que j'avais soif d'apprendre. Je suis très curieuse et l'idée de pouvoir avoir des cours assez poussés sur plusieurs sujets, de façon à la fois approfondie, mais aussi rapide me plaisait. J'attendais donc d'être passionnée et d'apprendre le plus possible, notamment d'affiner mon esprit critique, grâce aux enseignants qui ont un niveau d'attente très exigeant dans les évaluations qui sont hebdomadaires. Après mon baccalauréat, je savais déjà que je voulais faire des études d'anthropologie, mais je suis quand même allée dans cette prépa, où plusieurs professeurs m'avaient encouragé à aller pour aller au bout d'un cycle d'études un peu poussé.

Que-retiens-tu de cette expérience : la charge de travail, l'ambiance de classe, ce qui t'a plu/déplu ?

Je retiens surtout la méthode de travail, en prépa personne ne compte ses heures tellement la charge de travail est lourde. C'est très intense, et il faut justement surmonter l'aspect « impossible » pour cibler le plus finement possible les attentes. Ce qui n'est pas du tout évident.

L'ambiance des classes est particulière, il faut savoir se créer des poches de solidarité, de soutien et d'entraide, mais malheureusement un des aspects négatifs de la prépa c'est les classements et la compétition. On nous ressortait toujours cette phrase : « Vous n'êtes pas en compétition entre vous, mais avec les autres élèves de prépa au niveau national ». Pourtant, nous étions classés à chaque évaluation, qui sont permanentes, et l'idée de compétition est très forte. Par ailleurs, le découragement et l'impression de ne rien savoir sont aussi des sentiments réguliers qui peuvent saper quelque temps l'estime de soi. Il est donc très difficile de nouer des amitiés saines, qui dépassent le cadre d'un travail acharné ou de la détente un peu excessive par compensation.

J'ai adoré les programmes et tout ce que nous pouvions faire en terme d'analyse de texte, de pensée et pour essayer de comprendre notre société.

En revanche, il manque une attention tournée vers l'humain et les personnes, pourtant jeunes que sont les étudiants en classe préparatoire. Selon moi il est essentiel de transmettre aussi la valeur du soin de soi et donc des autres, et de la vraie bienveillance.

Quel a été ton choix d'études après la prépa ?

Après la prépa j'ai accédé directement à une licence 3 d'anthropologie générale, à l'université de Paris-Nanterre où se fait l'actualité de ce métier aujourd'hui. Il y a un pôle du CNRS et un centre de recherche (Max Weber).

Il s'agit d'un champ d'étude qui apprend à comprendre les fonctionnements humains en société, ce qui régit les civilisations, que ce soit à partir des cercles familiaux, l'environnement (ethnobiologie), ou bien encore la musique par exemple. Les anthropologues cherchent à comprendre, et interpréter ces fonctionnements en s'intégrant parmi les populations visées. Et ce le plus longtemps possible. Comment ces personnes conçoivent le monde ? Comment se représentent-elles leurs relations aux autres, à la nature, à la transmission ? etc., sont les questions qui animent les anthropologues.

Plus généralement, c'est un regard très philosophique, qui questionne sans penser que rien ne va de soi et qui est curieux, ouvert à l'autre et à tous ses paradoxes, ou sa complexité.

En quoi consiste le métier de chercheur.se, un métier peu connu et parfois intimidant ?

Le métier de chercheuse en sciences sociales, comme l'anthropologie consiste d'abord à être rattaché à un laboratoire de recherche qui a des champs d'étude assez précis. Puis ensuite il faut écrire et publier le plus régulièrement possible dans certaines revues des articles sur son domaine de recherche.

C'est un métier où on a besoin d'être chaperonné par d'autres, alors que pourtant on sent très vite que l'on est seul et jugé en permanence. Il faut donc essayer de collaborer avec des personnes bien choisies, tout en gardant un certain détachement et une grande confiance.

Quelles sont les raisons qui t'ont poussée à poursuivre des études d'Anthropologie, en particulier dans le milieu carcéral ?

J'ai toujours été attirée par l'anthropologie qui croise plusieurs disciplines telle que l'histoire par exemple, puisqu'il faut toujours contextualiser très précisément son objet de recherche. Mais aussi une certaine forme de psychologie et de compétence d'adaptabilité pour échanger de la manière la plus juste et probante possible avec d'autres cultures certes, mais surtout d'autres humains !

Ensuite, j'ai lu (des auteurs notamment comme I. Goffman) et me suis beaucoup intéressée à la notion de normes et son pendant : ce que l'on considère comme hors norme, hors-la-loi, à la marge d'une société comme la folie, la détention ou encore le handicap. Je me demandais ce que pouvait indiquer le fait de faire sortir certains groupes humains de la société et les considérer pour un temps, ou quasiment toute une vie parfois comme des individus bannis (au ban de la société), honnis. Ainsi, la population carcérale forme en elle-même un microcosme particulier, du fait de cette coupure avec l'extérieur. Je m'intéresse donc à cette frontière qu'on érige et à la notion de punition à travers la peine carcérale.

Enfin, quels conseils donnerais-tu à un.e lycéen.ne qui voudrait s'orienter vers un parcours littéraire ?

Je dirais qu'il faut rester curieux et ouvert. Il faut acquérir une bonne méthode de travail et de l'adaptabilité pour pouvoir s'orienter en fonction de ce qui nous intéresse vraiment, et oser se lancer grâce à sa capacité de travail et d'investissement, peu importe le domaine.

A mon sens, il n'existe pas de filière plus porteuse qu'une autre dans le sens où elle va garantir un métier, le plus important c'est de cultiver sa joie de vivre et du sens dans ce que l'on fait. Aujourd'hui notamment, de nombreux métiers sont à réinventer et d'autres à construire, parce que nous faisons face à des enjeux immenses (écologiques et sociaux). Il faut donc garder l'impétuosité de cet âge et tracer son propre chemin. Je crois que la vie d'adulte c'est d'ailleurs plus ça que de suivre des lignes toutes tracées, qui finalement ne conviennent à personne.

Carla

LE VENEZUELA SOUS UN REGARD NOUVEAU



INTERNATIONAL

Dans les médias, le mot Venezuela est très souvent associé à corruption, crise sociale, économique, politique ou encore vague migratoire. Pourtant, le pays ne se résume pas à cela. Angel est élève au lycée Joffre, il est né et a vécu 13 ans au Venezuela, et s'est installé en France en 2017. Voici le Venezuela à travers ses yeux.

Situé au Nord-Est de l'Amérique Latine, le Venezuela connaît durant tout le XXe siècle une forte croissance économique, notamment grâce à l'exploitation d'hydrocarbures. Pourtant, la richesse n'est pas distribuée équitablement, et les classes populaires soutiennent en 1992 le coup d'état dirigé par Hugo Chávez, leader charismatique du parti socialiste vénézuélien. Il devient président en 1999 et le reste jusqu'à sa mort en 2013, grâce au soutien de l'armée et la modification de la Constitution en sa faveur. Malgré une tentative de réduction des inégalités sociales, Hugo Chávez laisse à son successeur Nicolas Maduro, qu'il a lui même désigné, un pays ébranlé par la chute du cours du baril en 2008. Devant la répression politique exercée par Maduro pour rester au pouvoir, les Etats-Unis et l'Union Européenne infligent au Venezuela une série de sanctions économiques pour tenter de le déloger du pouvoir. Ils soutiennent également le chef de l'opposition Juan Guaido, président de l'Assemblée Nationale vénézuélienne, qui s'est auto-proclamé président de la République après la réélection contestée de Maduro en 2019.

[Ton avis sur les sanctions européennes et américaines. Est-ce qu'elles sont utiles selon toi ? Est-ce qu'elles ont eu des conséquences néfastes sur la population ?](#)

Ces sanctions n'ont qu'un poids symbolique : la dictature, manipulant l'Armée, refuse de céder le pouvoir malgré la souffrance du peuple vénézuélien. Une solution plus radicale est impérative, de l'ordre d'une intervention militaire étrangère, qui puisse déraciner tout corrompu du pouvoir et rétablir une démocratie.

Ces sanctions ne sont pas responsables de l'effondrement de la société vénézuélienne. En effet, le déclin économique trouve ses racines dans la faible productivité des entreprises expropriées de force par le gouvernement ainsi que dans la honteuse corruption que les dirigeants ne cachent même pas. Cela a produit l'inflation la plus haute que l'on puisse trouver dans le monde à l'heure actuelle et une

dégradation plus que palpable de la qualité de vie du peuple vénézuélien ; en 2021, 4 Vénézuéliens sur 5 vont dormir sans avoir mangé, et plus de 5 millions de Vénézuéliens se sont exilés, dans l'exode le plus vaste de l'histoire du continent américain. C'est la terreur, mais non une terreur comme dans les films, qui divertit, il s'agit d'une terreur réelle et tangible.

[Que penses-tu de l'auto-proclamation de Juan Guaido ?](#)

Un peu d'espoir retrouvé. Cependant, cela semble peu pertinent à long terme. Il présente un programme politique vague, mais qui promet l'essentiel : le retour à la démocratie. C'est le premier pas vers la reconstruction d'une nation, d'un peuple qui ne dispose pas pour le moment des conditions nécessaires pour persévérer, et donc pour prospérer.

Que penses-tu de l'opposition au Venezuela : a-t-elle encore un poids sur la scène politique ?

Malheureusement, on retrouve un scénario politique typique des dictatures bolcheviques : il n'y a qu'un seul parti, celui du gouvernement, et tout opposant sera persécuté, jusqu'au meurtre ou l'exil, par des services secrets n'ayant rien à envier à des mafias. La voie parlementaire a été gangrenée pendant des années, idem pour le Conseil National Electoral (qui comptabilise les votes, valide les candidats etc...) dont les membres sont désignés par le gouvernement (proches corrompus).

Penses-tu qu'il y ait un point positif à la dictature de Nicolas Maduro ?

Cette dictature a mis en évidence, en une sorte de leçon vitale, l'individualisme nocif et le manque d'unité des Vénézuéliens dans l'adversité : le fait que les gens profitent de la bonté des autres, en outrepassant toute limite morale, afin d'obtenir des bénéfices purement personnels. Cela est parfaitement observable dans le pays ; par exemple, celui-ci étant en cours de « dollarisation », il n'y a pas de prix fixe ou officiel pour les biens/aliments, donc les grands marchands, souvent proches du gouvernement, gonflent énormément les prix.

Qu'est-ce qui t'a profondément marqué là-bas ?

Tout d'abord la forte influence des réseaux du crime organisé et la façon dont ces cartels s'imposent à tous les niveaux administratifs. Egalement l'existence du fameux « pran », le prisonnier qui dirige la prison, et qui s'impose sur les autorités.

Enfin, la précarité dans les hôpitaux, qui rend les médecins incapables de traiter un patient (manque de matériel basique). Dans la pratique, une inexistence d'appareils de réanimation/respirateurs artificiels : on peut donc admirer le travail des médecins et du corps soignant qui font ce qu'ils peuvent dans un pays effondré.

Un cliché que tu voudrais réfuter sur les Vénézuéliens/le Venezuela ?

Le cliché selon lequel les Vénézuéliens arrivent toujours en retard. Arriver en retard est une ancienne coutume originaire de l'époque coloniale, où il était impoli d'arriver plus tôt que prévu aux dîners, puisque cela signifiait que vous étiez mal nourris et que vous cherchiez à manger toute la nourriture possible avant les autres. C'est resté pour des cas récréatifs mais absolument pas dans un milieu qui engage de la responsabilité, comme le milieu professionnel.

La plus belle chose pour toi au Venezuela (peut-être un exemple personnel?)

Certainement l'esprit solidaire, grâce auquel même les plus désavantagés savent partager avec autrui. On peut aller dans n'importe quel village et il y aura toujours quelqu'un qui offrira de vous accueillir chez lui pour la nuit et pour le souper. L'unité que l'on peut trouver au sein d'un voisinage, dans mon cas, des personnes que je considère plus proches que ma famille même.

Un souvenir que tu aimerais partager ?

Mon premier souvenir d'enfance, au parc national Mochima avec mes meilleurs amis, où nous étions émerveillés par l'apparition d'un troupeau de dauphins et de capybaras (les deux en interaction).



Le Capybara, petit mammifère herbivore : il est le plus gros rongeur au monde et vit en Amérique du Sud.

Pour finir, à quoi veux-tu que les gens pensent quand ils entendent le mot « Venezuela » ?

Je voudrais qu'ils pensent à l'esprit de fraternité : des personnes amicales qui cherchent à socialiser et à construire des liens significatifs qui perdureront malgré la distance, ce que l'on peut observer actuellement avec l'exode vénézuélien. Ensuite, en retrouvant les

principes du dernier siècle, un pays dans lequel on peut prospérer en fournissant des efforts et qui est très agréable envers les étrangers travailleurs et persévérants. Enfin, un pays *"dont la faune et flore sont d'une beauté semblable à celle de son peuple"*.

Propos recueillis par Carla auprès d'Angel

Malgré la situation chaotique dans laquelle se trouve le pays, le peuple vénézuélien a su conserver un esprit et des traditions uniques. Parmi elles, le partage de hallacas à Noël : c'est Angel qui m'a fait découvrir ce plat typique du Venezuela, tout comme la coutume qu'ont les familles vénézuéliennes d'en cuisiner une cinquantaine pour les offrir ensuite à leurs voisins et leurs proches. Ainsi, Angel a offert à plusieurs personnes de la classe des hallacas que ses proches et lui avaient confectionnées dans la seule optique de les donner, et ce fut un régal. Pour les intéressés, voici la recette.

Recette des Hallacas

La Hallaca est un plat de Noël que l'on cuisine en famille. En raison de sa longue préparation, il est conseillé de le faire en groupe : 3 personnes au moins. La tradition veut que l'on confectionne de nombreux Hallacas (chaussons de farine de maïs au ragoût de viande et légumes) pour ensuite les partager avec les voisins et amis.

INGRÉDIENTS POUR 50 HALLACAS

POUR LE RAGOÛT

- 2 kg de viande de boeuf coupée en petits morceaux
- 2 kg de poulet coupé en petits morceaux (sans os)
- 1 kg de jambon coupé en petits morceaux
- 500 g de lard coupé en petits morceaux
- 1,5 kg d'oignons coupés en morceaux
- 500 g de poireaux finement émincés
- 250 g de cives (ou oignons blancs) coupés finement
- 5 gousses d'ail pelées et écrasées
- 1 kg de poivrons rouges coupés en petites lamelles
- 2 kg de tomates en purée
- 100 g de raisins secs
- petit piment doux coupé en fines lamelles (selon votre goût)
- 2 verres de vin rouge
- 1 verre de vinaigre de vin
- sel
- piment
- huile avec de l'annatto en poudre (ou Achiote, Rocou ou Rocouyer -colorant rouge naturel-)

POUR L'accompagnement

- 1 kg de poivrons coupés en petites lamelles
- 500 g de blanc de poulet en lamelles
- 500 g de lard cuit en lamelles de 0.5 cm x 5 cm
- 500 g de porc en lamelles de 0.5 cm x 5 cm
- 500 g d'oignons coupés en rondelles
- 200 g de câpres
- 400 g d'olives
- 500 g de raisins secs

POUR LES FEUILLES SERVANT DE DÉCORATION

- 50 morceaux de feuilles de plantain de 30x30 cm, 50 de 20x 20 cm, 50 de 15 X 20 cm
- 1 rouleau de papier sulfurisé

POUR LA PÂTE

- 2,5 kg de farine de maïs PAN blanche ou jaune
- 1 kg de beurre
- 800 ml de bouillon de poulet
- 500 ml d'eau
- sel
- Annatto en poudre

RÉALISATION

- Préparer un ragoût avec tous les ingrédients cités ; émincer et faire revenir à la poêle les ingrédients de l'accompagnement ; lorsque le ragoût est cuit le rajouter dans la poêle et laisser chauffer encore 40', votre farce est prête.
- Confectionner une pâte avec la farine de maïs, le beurre et le bouillon.
- Préparer des chaussons avec la pâte de maïs, garnir l'intérieur avec de la farce, utiliser les feuilles de plantain pour envelopper le tout. Ficeler solidement.
- Faire cuire les Hallacas pendant 1 heure dans une casserole d'eau chaude. Égoutter et servir sans attendre.

BON APPÉTIT !



DE NOUVEAUX ARBRES DANS LES RUES



ENVIRONNEMENT

Hola compañeros, para este intercambio internacional, quería presentaros un proyecto dirigido por del nuevo alcalde de la ciudad, que fue elegido durante el mes de junio. Este proyecto titulado “Ensemble végétalisons nos quartiers” (juntos ponemos mas vegetación en nuestros barrios) fue creado en 2016 por el ayuntamiento de Montpellier, con el objetivo de plantar hasta 1000 arboles cada año.

Durante esta primavera, además de estos mil arboles, 500 “permis de végétaliser” fueron distribuidos en las calles. Esos permisos permiten a los ciudadanos plantar flores o plantas trepadoras.

Para eso, se instaló varios maceteros a los pies de los muros o de algunos arboles que ya estaban aquí.

Además de esta movilización de la ciudad en las calles para luchar contra el cambio climático, la región Occitanie, responsable de los liceos, está planteando arboles en el liceo con el objetivo que haya tanto como estudiantes (lo que va a ser muy difícil, ya que somos casi 1800).



Ejemplo de maceta con la inscripción «permis de végétaliser».

Ejemplo de planta trepadora planteada directamente en el suelo al pie de un muro de mi calle.



Antes de la instalación de estos grandes maceteros en la plaza de la Comédie, había bloques anti vehículo ariete muy feos.



Macetero de flores construido al pie de un árbol de mi calle.

Montpellier tenía 2 « estrellas » en la clasificación de las ciudades floridas pero con este excelente proyecto se puede que obtenga una tercera flora.



NUEVOS ARBOLES EN LA CIUDAD



ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du projet Costa Rica, un échange a été créé entre des élèves de lycées de la région et des classes costariciennes autour de dialogues sur l'écologie. Le présent article a été écrit pour leur présenter le projet du nouveau maire de Montpellier, intitulé "Ensemble végétalisons nos quartiers". Il a en réalité été créé en 2016 par la mairie de Montpellier dans le but des planter jusqu'à 1000 arbres chaque année.

Durant le printemps dernier, en plus de la plantation des mille arbres, 500 "permis de végétaliser" ont été installés dans les rues. Ces bacs permettent à tous les habitants de planter des fleurs ou des plantes grimpantes.

Plusieurs bacs ont donc été construits aux pieds des murs ou de certains arbres qui étaient déjà présents.

En plus de cette mobilisation dans les rues de la ville pour lutter contre le changement climatique, la région Occitanie, responsable des lycées, est en train de planter des arbres au Lycée Joffre, avec comme objectif qu'il y en ait autant que d'élèves (ce qui paraît difficilement réalisable !).



Exemple de «permis de végétaliser» déjà cultivé.

Exemple de plante grimpante plantée directement dans le sol au pied d'un mur de ma rue.



Avant l'installation de ces grands pots de fleurs sur la Comédie, il y avait d'horribles blocs anti véhicules-béliers !



Bac à fleurs construit au pied d'un arbre de ma rue.

Montpellier comptait 2 « étoiles » dans la classification des villes fleuries, mais avec cet excellent projet, il se peut qu'elle obtienne une troisième fleur.



IS IT THE END OF HUMAN MEDICINE ?

AI will replace the work of doctors in the near future to improve the quality of diagnostics. But will it be inconsequential ?



Artificial Intelligence in full operation

But what is Artificial Intelligence? It is a set of theories and techniques developing complex computer programs capable of simulating some traits of human intelligence (reasoning, learning, etc.). AI affects several fields of medicine: radiology, surgery and nursing. Some engineers have started studies as well as several prototypes. Should we worry about it or rejoice?

As complex as it may be, the human brain has certain limitations. Its ability to process information is reduced, as is its memory. It is also subject to fatigability that can affect its performance. Deficiencies that can be corrected with Artificial Intelligence to help caregivers in their daily practice.

NURSING

This is the case, among others, in the Molly program, the first Artificial Intelligence system for nursing. It is in a testing phase in some hospital services. This virtual nurse, via an application, collects and tracks a lot of patient data (weight, blood pressure, morale, etc.). Tasks that until then were done by caregivers.

This program changes the activity of caregivers, allowing them to have more time to devote to other things, such as the human relationship with the patient or better solutions to treat the patient better. If Molly is a

success, it will allow at the end to reduce health costs and improve patient management.

However, Molly has modeled her intelligence on the neural networks of the human brain, which is not enough to guarantee its effectiveness.

The performance of its artificial networks requires training to analyze huge amounts of data that remain, for the most part, a difficult access. This colossal need of medical data questions us about the protection of the individual and the use of their data.

RADIOLOGY

The NHS (British National Health Service) are sure that AI is going to deport the traditional role of physicians. They managed to create AI able to analyze diseased tissue on X-rays like lumps and prevent breast cancer. They have decided to invest 120bn in AI to speed up this expanding technology. And also they had a huge quantity of registration to give so that they can give it to the robots and they can make diagnoses.

They did several studies and realized that the robot had several times given a better diagnosis than the doctor. According to scientist Simon Steven there be a huge change in the field of radiology, pathology and dermatology. During his career as a radiologist, he will analyse 10M images, for a dermatologist he will see about 200,000 patients. As for pathologies, he will see 100.000 different specimens. According to NHR robotic practices are something good because for example patients with autism or Alzheimer's are diagnosed before having certain symptoms. Medical innovation will

change in the next 25 years, in a good or bad way, it remains to be seen.

SURGERY

Surgical robots are increasing in the number of surgical treatments in operating theaters he added value is at very high costs due to still limited competition. Such success has implications for the health care system and society as a whole. A faster diagnosis prevents the patient from, in turn, a more effective treatment and also saves money, but also time.

The robot could even make assumptions when the data is lacking. As soon as it has it, it can verify or disprove its initial assumptions and adapt its judgment, just as a doctor who readjusts his point of view according to new elements.

There may be risks such as a breakdown or technical difficulty. This can create huge complications, especially if the robot was doing an action on the patient's body. If this happens, the surgeon will have to open heart surgery to remove the parts from the robot and continue the operation himself.

Does this sound the death toll for human doctors? Probably not: they have time to see it coming, because the machine remains a tool. Its algorithms make it accurate in its interpretation, but human opinion remains fundamental. To make the most of artificial intelligence, we need to have it collaborate with our minds, so that the two complement each other as well as they can.

And thus, they will heal more effectively.

But we have to be careful, because we can't predict the future. One may wonder : to what extent humans disappear for the benefit of AI?

ARTIFICIAL INTELLIGENCE, MORE AND MORE PRESENT IN OUR DAILY LIVES?



New Technology

Its limits are constantly being pushed away. Artificial intelligence, which less than a century ago, was only mentioned in science fiction films, is now gradually entering our lives.



Three advantages of Artificial Intelligence

Blog I Isatech. https://www.isatech.fr/wp-content/uploads/2019/01/smart-home-3317431_1280.jpg

Without us realizing it, Artificial Intelligence is very present in our daily lives and is progressively becoming installed in it an almost unstoppable manner. Contrary to what people tend to think, AI doesn't have to mean robots or autonomous machines. Certainly, these are the most telling images. But by defining its concept as innovative ways to reduce or automate everyday tasks, in our life at home or at work, we can quickly understand that it can take many forms. So how does artificial intelligence serve our daily lives?

Transport and navigation:

Artificial Intelligence is at the heart of futuristic mobility. It materializes through the creation of autonomous cars that adapt to multiple situations. Artificial intelligence dramatically reduces the risk of accidents and mistakes often made by man behind the wheel. They also incorporate automatic driver preferences, such as the option of heated seats, nice in cold weather! The most innovative models like most Tesla brand car models even ensure safe automatic

driving. In navigation, AI is creeping into the concept of navigation apps that instantly assesses road traffic and identifies potentially dangerous areas, traffic jams or detours. These apps are able to calculate travel time and precisely define the route to take to get to your destination as quickly as possible. We can mention examples such as the famous "Waze" or "Google maps".

Health :

Today, artificial intelligence plays an important role in the treatment of several diseases as well as in improving interactions between patients and healthcare professionals. Now, with A.I, it's normal to spot a tumor quickly so that it can then be diagnosed and treated. Much more precise than the manual detections that doctors have been engaged in for centuries, the input of chatbots allows a better understanding of symptoms. In fact, the Deep Learning Association, which has a software with facial recognition features, detects more easily genetically rare diseases.

Finance :

Many financial institutions favor the use of artificial intelligence to better satisfy their customers. Indeed, banks in Europe are choosing this solution more and more often when it comes to personalizing the means of communication and the customer experience at all times on mobiles. Advance in A.I in finance allows for analysis of bank account information, tracking of regular payments, and a deep understanding of service use. They aim to provide personalized features such as payment reminders, transfer notifications and overdraft alerts.

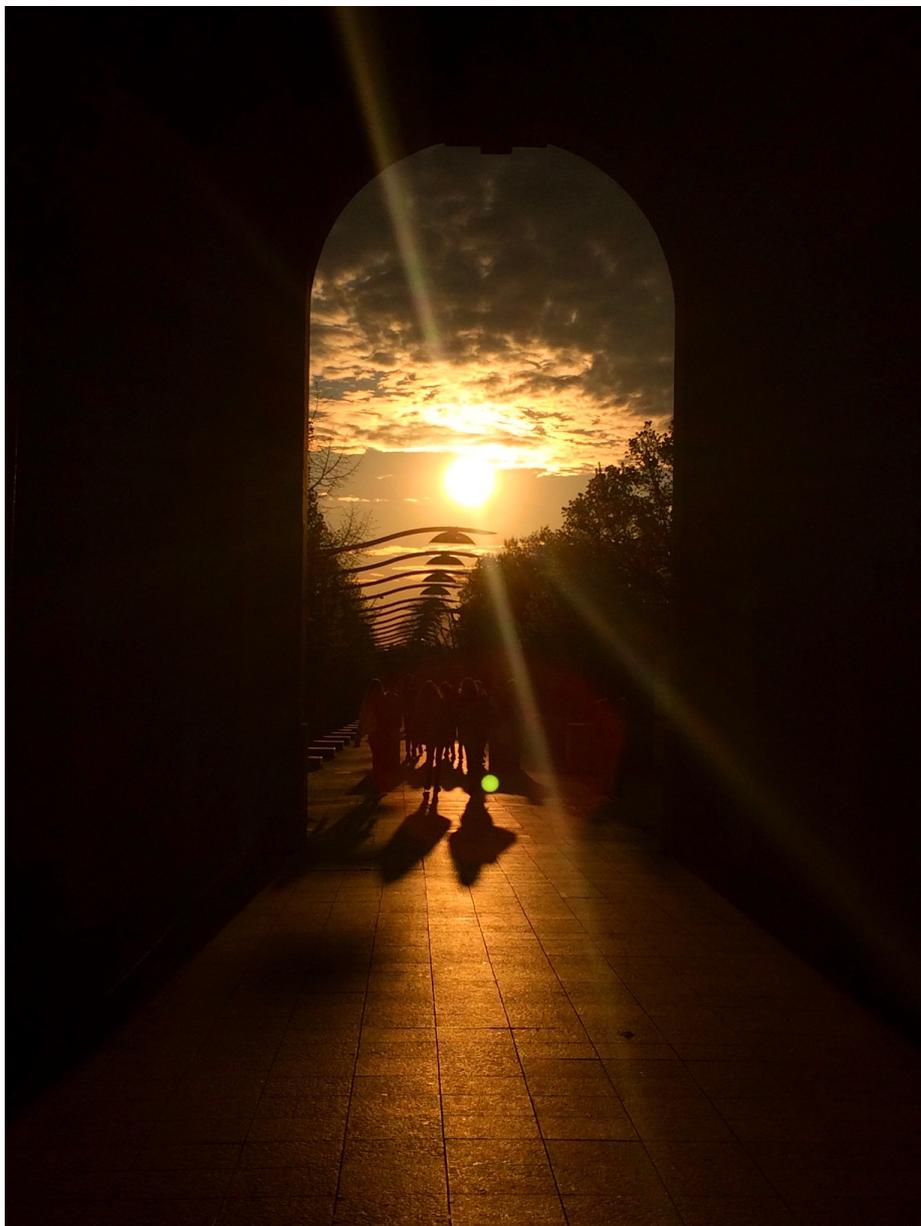
Antoine, Igor, Smay, Arthur

CONCOURS PHOTO DU JDJ

A l'occasion de son premier numéro, l'équipe du JDJ a proposé un concours photo à ses lecteurs. Il s'agissait de capturer une image du lycée au moment du lever du soleil ; 15 personnes ont participé, envoyant pas moins de 54 clichés, que nous avons dû départager. Voici les trois photos ayant remporté le plus de suffrages. Merci à tous pour votre participation, et bravo pour votre talent artistique !

Nous avons tellement apprécié vos travaux, que nous avons décidé d'en faire une exposition. Vous pourrez la visiter très bientôt sous le porche de l'entrée.

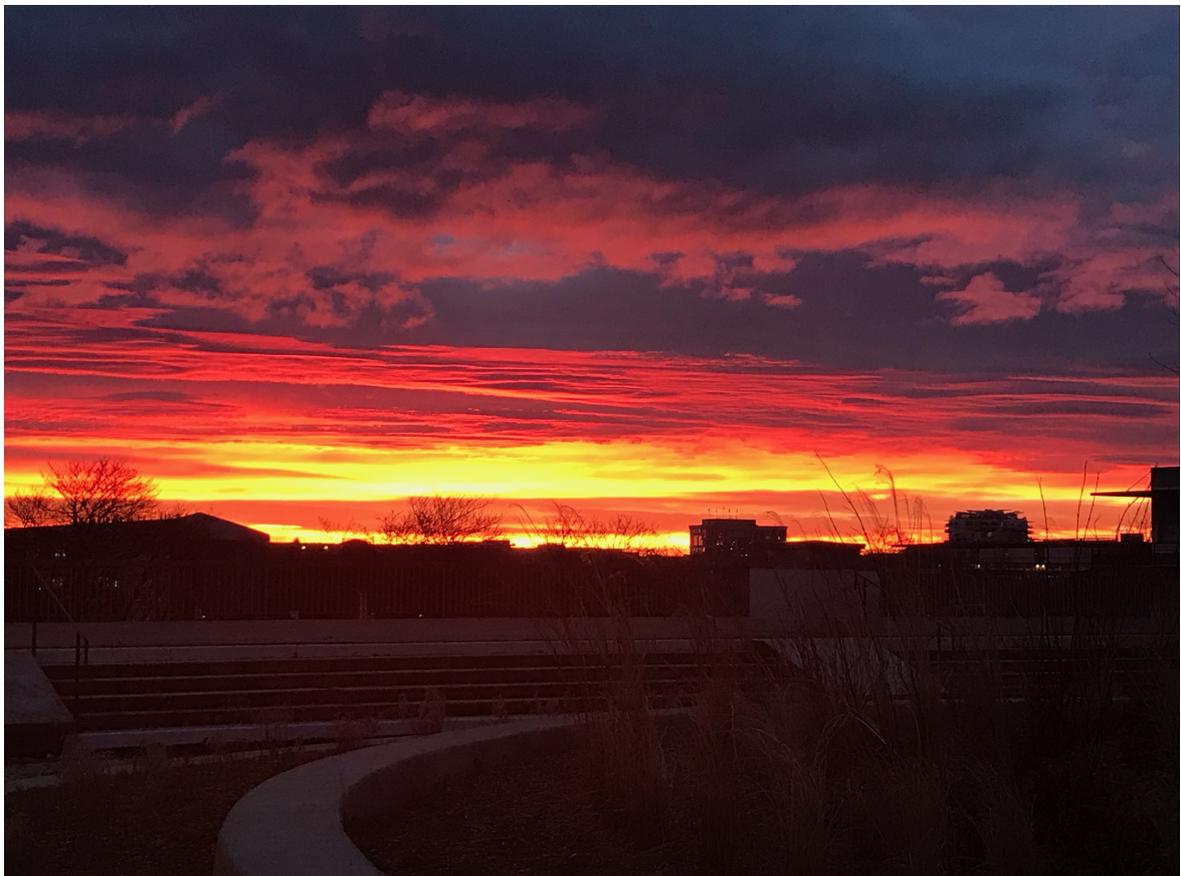
Et nous vous proposons un nouveau concours : vous avez jusqu'au 17 mai pour envoyer à lyceejoffrecdi@gmail.com vos meilleures photos des particularités architecturales du lycée Joffre.



N° 1 : Lilas Chapelle, TG 03
Cette photo figure en Une de ce numéro.



N° 2 : Charlène Ferrero TG 13



N° 3 : Noé Ammar, TSTMG 1